

GUIDE
2022



Ville de **Bornel**
Fosseuse - **A**nserville



 www.bornel.fr

 [Ville de Bornel](#)

ACHETER

VENDRE



OFFERT

Mandat Confiance
Diagnostics immobilier / Contrôle de
l'assainissement

Oise-Val d'Oise - Eure

ACI Bornel
03 44 10 03 03

3 Rue Carnot
60540 Bornel

112 Rue des Martyrs
de la Résistance
60110 Méru

ACI Méru
03 44 45 40 40

**Nous sommes là pour accompagner de
vos projets immobiliers**

NPM Aménagement

Plâtrerie Menuiserie

Faux plafond
Cloison

Aménagement de Comble

Isolation - Enduit
intérieur / extérieur

43, Avenue Jules Dupré
95290 L'ISLE ADAM
Tél. 06 63 19 03 37

SOMMAIRE

P. 5 ÉDITORIAL

P. 7 NOTRE VILLE

- PORTRAIT DE BORNEL
- L'HISTOIRE D'ANSERVILLE
- L'HISTOIRE DE FOSSEUSE
- BORNLY

P. 13 VIE MUNICIPALE

- LES ÉLUS
- PERMANENCES
- LES SERVICES MUNICIPAUX
- LES PERMANENCES EN MAIRIE DE BORNEL
- LES SERVICES ADMINISTRATIFS
- LE CONSEIL DES SAGES
- LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

P. 17 VIE PRATIQUE

- LES TRANSPORTS
- DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- DÉMARCHES D'URBANISME
- CIVISME ET VOISINAGE
- L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

- LES NOUVEAUX HABITANTS
- CCAS
- LES SERVICES AUX SENIORS
- LE LOGEMENT
- LES LOCATIONS DE SALLES
- LE MARCHÉ LOCAL

P. 33 VIE QUOTIDIENNE

- LA JEUNESSE
- LES STRUCTURES ET ACTIVITÉS POUR LA JEUNESSE
- ASSISTANTE MATERNELLE
- SCOLAIRE
- L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BORNEL
- LOISIRS

P. 40 URGENCES & SANTÉ

- LES NUMÉROS D'URGENCE
- LA SANTÉ
- DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES

P. 45 RENSEIGNEMENTS UTILES

- LES SERVICES ADMINISTRATIFS
- DIVERS

P. 46 ASSOCIATIONS

P. 49 COMMERÇANTS ET ARTISANS

- BAR - TABAC - PRESSE - SNACK
- COMMERÇANTS ET ARTISANS
- GARAGES
- HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES
- RESTAURANTS
- RESTAURATION RAPIDE

P. 53 COMMUNICATION - INFORMATION

- LES MOYENS DE COMMUNICATIONS
ET D'INFORMATIONS
- LES RÉUNIONS DE QUARTIERS

P. 54 PLANS

- BORNEL : PLAN ET INDEX DES RUES
- FOSSEUSE : PLAN ET INDEX DES RUES
- ANSERVILLE : PLAN ET INDEX DES RUES





mutuelle
moat

Protection santé
Prévoyance
Action Sociale

www.moat.fr



une mutuelle de proximité
ouverte à tous

qui vous propose
des **produits de santé**
adaptés à vos besoins !

Première mutuelle territoriale de l'Oise



21, rue Jules Ferry - BP 80403
60004 BEAUVAIS Cedex - Tél. 03 44 06 03 90



ÉDITORIAL

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Je suis très heureux de vous présenter la nouvelle édition du guide pratique de Bornel. Il sera, je l'espère, un outil précieux pour chacune et chacun d'entre vous. Il vous permettra de découvrir l'importance de notre tissu associatif, véritable reflet du dynamisme de notre commune.

Vous pourrez également y trouver différentes procédures pour vos démarches administratives, l'offre Bornelloise en matière de commerces, de services et de santé.

Ce nouveau document est aussi l'occasion de mettre en lumière les nombreux atouts de notre ville, reconnue pour son attractivité et sa capacité permanente à innover.

Je profite de ce document pour mettre à l'honneur les très nombreux bénévoles qui nous accompagnent régulièrement pour l'organisation de nos nombreuses manifestations.

Un grand merci à l'ensemble de nos partenaires, commerçants, artisans, entreprises et acteurs de la vie économique qui ont participé au financement de ce guide.

Je souhaite à tous nos jeunes, de se sentir bien à Bornel et de s'y installer.

Je souhaite à nos aînés une longue vie paisible, entourés de l'affection de tous.

Je souhaite aux personnes handicapées ou à mobilité réduite de trouver dans notre ville l'aide et le confort qu'ils sont en droit d'attendre.

A tous, je souhaite que nous puissions bien vivre ensemble dans notre sympathique et belle commune du sud de l'Oise.

Mon équipe et moi-même sommes, bien entendu, à votre disposition pour toutes remarques ou suggestions, l'objectif étant d'améliorer ensemble notre vie de tous les jours.

Votre Maire,
Dominique TOSCANI





La Francilienne de Couverture Plomberie Chauffage



Siège & Bureau :

Z.I Le Paradis - 60540 BORNEL

Tél. 03 44 08 15 15

fcpc60@gmail.com



LEBRONZE ALLOYS

REJOIGNEZ-NOUS!

NOUS RECRUTONS
SUR NOTRE SITE DE BORNEL (60)



(à proximité du Val d'Oise, à 5 mn à pied de la gare TER)

- Opérateurs/trices fonderie
- Opérateurs/trices laminage/tréfilerie
- Technicien(ne)s de maintenance à dominante électrique
- Technicien(ne)s de maintenance à dominante mécanique

Vous avez une première expérience industrielle, vous êtes dynamique et motivé(e) par la technique et le travail en équipe dans une structure à taille humaine : après formation au poste et validation de vos compétences, votre mission débouchera sur un CDI.

Si vous êtes intéressé(e), **déposez votre candidature** (lettre de motivation et CV) à l'accueil : 11 rue du Ménillet - Bornel.

D'autres postes peuvent s'ouvrir, n'hésitez pas à vous renseigner !

Plus d'information sur www.lebronze-alloys.com

NOTRE VILLE

PORTRAIT DE BORNEL

La commune de Bornel est une des 21 villes de la Communauté de Communes du Canton des Sablons, située au Sud-Est de Méru, dans la vallée de la rivière de l'Esches, à 30 km de Beauvais et à 40 km de Paris.

L'altitude la plus basse est de 45 m au Sud, près du Moulin de l'Enfer et la plus élevée 147 m aux Groux, hameau de Courcelles à l'Ouest de la Ville.

D'une superficie de 1248 hectares, le territoire de Bornel est situé sur le Thelle et le Vexin, et est composé de 5 hameaux : le Ménillet, Courcelles, Hamecourt, Montagny la Poterie et Grainval. Ce dernier hameau n'est plus habité depuis plus d'une cinquantaine d'années.

La population totale est de 4 872 habitants, nommés les Bornellois.

Un peu d'histoire

Ethymologiquement, la racine de Bornel vient du latin « Borda », la cabane en planches, venant probablement elle-même de l'allemand « Bort », la petite ferme. La région de Bornel est habitée depuis plusieurs siècles.

De l'époque de la guerre de 100 ans subsistent des lieux dits : Le Bois des Anglais, le Fond de Morpu ou encore la Vallée Mort d'Hommes.

L'église est consacrée à Saint Denis. Sa partie la plus ancienne date du XII^{ème} siècle.

Il semble que son édification se soit faite, comme de nombreuses églises dans la région de la manière suivante :

le prieur de Saint Leu détachait quelques-uns de ses moines qui venaient tracer l'implantation de la future église et aidaient les habitants à édifier une 1^{ère} chapelle, parfois le chœur ; ensuite, nef, couverture, décoration se faisaient avec l'aide des plus adroits des paroissiens.

La commune a compté jusqu'à 6 moulins à eau dont 3 au moins sont à l'origine de l'industrialisation qui s'est accélérée avec l'arrivée du chemin de fer le 1^{er} juillet 1875. Des usines s'implantent : l'usine Louyot, sur le site Halphen, en 1888, et l'usine Vermand en 1894.

La population

De 1331 à 1791, la population de Bornel reste sensiblement la même : environ 500 habitants.

Jusqu'à la moitié du 19^{ème} siècle, Bornel est essentiellement rural (céréales, vignes et élevage). L'industrialisation de Bornel accroît rapidement la population qui passe de 582 habitants en 1831 à 944 en 1882.

En 1904, Bornel compte 964 habitants, puis 1 662 en 1935.





- Services de maintenance et d'exploitation pour le suivi des installations réalisées (contrats de maintenance P2).
- Services dépannage des installations et bouches de VMC, ramonage des gaines de ventilation.

Travaux réalisés

- Nettoyage interne des caissons
- Remplacement de courroies si nécessaire
- Révision des capteurs de proximité avec protections thermiques
- Révision des boîtes de raccordement
- Révision des moteurs électriques
- Révision de toutes manchettes souples de liaison
- Révision des pressostats



OISE THERMIQUE SAS
Ateliers et bureaux : 7 rue Jean-Baptiste Néron à BORNEL
03 64 19 79 99
contact@oise-thermique.fr • www.oise-thermique.fr



VOTRE PARTENAIRE DE PROXIMITÉ
POUR TOUS VOS PROJETS INFORMATIQUES

• NOS SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES

- ▶ **Dépannage**
- ▶ **Contrat de maintenance**
- ▶ **Réseaux**
- ▶ **Câblage informatique, fibre optique et téléphonique**
- ▶ **Cybersécurité**
- ▶ **Sauvegarde de données**
- ▶ **Standard téléphonique et communications unifiées**
- ▶ **Vidéosurveillance**

• DÉPANNAGE ET ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE

- ▶ **Dépannage informatique et internet**
- ▶ **Protection et optimisation de votre ordinateur (virus, ...)**
- ▶ **Installation de périphériques (imprimante, scanner, ...)**
- ▶ **Installation de réseaux informatiques (filaire, wifi, CPL)**

• FORMATION À DOMICILE

- ▶ **Informatique (Windows, Mac Os, Linux)**
- ▶ **Bureautique (Office, Open Office, Libre Office)**
- ▶ **Internet (navigation, moteur de recherche)**



VENTE ET INSTALLATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

A2LDS

6 rue du vert bois
60540 Bornel
contact@a2lds.fr
www.a2lds.fr

03 44 49 34 15
06 34 38 29 15



Découverte à Bornel de deux sarcophages mérovingiens

Après avoir exproprié une partie du pré de Madame Horem en vue d'élargir la route de Puiseux, les Ponts et Chaussées effectuaient des travaux pour consolider le sol. A cet endroit, en face de l'école primaire existait une cave voûtée. Le godet de la pelleuse ramena à la surface un morceau de dalle de pierre qui permit la découverte d'un sarcophage.

Avec l'aide des cantonniers, celui-ci fut dégagé et Monsieur Bayot, alors conseiller municipal, et qui faisait construire une maison à proximité, profita de l'heure du repas de midi pour procéder au « nettoyage ». Il trouva des ossements en assez mauvais état et un vase en poterie, sans doute rituel.

Il semblerait que l'un des sarcophages ait été violé à une époque ancienne car les os des mains ont été retrouvés sous le fémur.

Ce même jour, un deuxième sarcophage fut trouvé dans le talus de la route. On prévint Monsieur Taupinard (archéologue réputé, membre de la société archéologique de Clermont et tabletier à ANDEVILLE). Celui-ci, après s'être rendu sur les lieux, fit des observations et établit un rapport qu'il remit à sa savante société.

Les deux sarcophages étaient orientés vers l'Est. Ils mesurent à peu près 1.80 m de long sur 0.40 m de profondeur. La largeur est de 0.60 m côté crâne et 0.40 m côté pieds.

Le couvercle présente des pans inclinés à arête centrale avec des traits gravés qui peuvent dessiner grossièrement une silhouette humaine.

Dans le sarcophage du bord de la rue, il y avait un adolescent probablement une jeune fille. C'est donc le plus grand sarcophage qui recelait le plus petit corps. Cette anomalie peut s'expliquer par une réinhumation. L'ancien occupant pouvant être, par exemple, ce vieillard dont

les ossements mêlés (mandibules très caractéristiques de l'âge avancé, tête d'humérus, phalange, fragments de côtes) étaient tassés tout contre la paroi nord du sarcophage.



L'HISTOIRE D'ANSERVILLE

Les Anservillois

En 1260 la commune s'appelait Enserumvilla puis Anservillivilla ensuite Ancevilla pour devenir au 19^{ème} siècle Anserville en Beauvaisis. Village typique de la région avec sa place centrale (place de l'église), sa mare (autrefois réserve d'eau), le puit, l'église, le château et la ferme.

En 1519 le Seigneur du lieu Hector d'Aurigny a été désigné juge du tournoi de Bailleul sur Esches (Fosseuse).

Monuments et patrimoine

L'église Saint-Nicolas construction en briques, chœur du 16^{ème} siècle ; les fonts baptismaux en pierre du 15^{ème} siècle sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.



Le château des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles face à la grande rue est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1990. Ce château a appartenu à la famille Michel d'Anserville, drapiers beauvaisiens anoblis sous Louis XV à condition que leur postérité continue ce genre d'industrie.

L'écrivain **Bertrand de Jouvenel des Ursins** (1903-1987) vécut longtemps au château ; son père Henry épousa en 1912 la célèbre Colette qui devint, baronne de Jouvenel. Bertrand aurait inspiré sa belle-mère pour son livre "Le Blé en herbe".

Des scènes du film "Fort Saganne" avec Sophie Marceau et Gérard Depardieu ont été tournées au château.

A L'EAU TOUTOU

TOILETTAGE CANIN ITINÉRANT

MARION

06 52 57 00 09

marion.hallin@wanadoo.fr

Je me déplace dans un périmètre de 20 kms autour de Bornel (60).

Demandez les villes de passage.



Sur rendez-vous du lundi au samedi de 8h00 à 19h00

Petites et moyennes races.

A l'eau toutou



	Chambly centre ville 157 avenue Aristide Briand 60 230 CHAMBLY
	01 34 70 53 53
	Clinique Vétérinaire de Chambly
	cliniqueveterinairechambly
www.veterinairechambly.fr	

L'HISTOIRE DE FOSSEUSE

Le château

Cette propriété est un ancien et important château des Montmorency dont il demeure encore aujourd'hui un très grand-corps de bâtiment de briques aux chaînages de pierres blanches, ocre ou roses. Le nom de la commune, Fosseuse, est d'ailleurs un héritage de la famille des Montmorency-Fosseuse qui a importé le nom du village de l'Artois auquel elle est historiquement attachée jusqu'à son nouveau lieu de résidence dans l'Oise quand la terre de Bailleul est érigée en baronnie de Fosseuse par Henri III en 1578. Le château quitte définitivement la propriété de la famille de Montmorency à la fin du XVII^{ème} siècle.

Il est alors vendu à Louise de Prie, la veuve du maréchal de la Mothe-Houdancourt et ce n'est qu'en 1807 qu'il entre pour plus de cent ans dans la maison des Kergorlay.

Le domaine est alors immense et les dépendances sont considérables.

Le château quitte la famille des Kergorlay au début du XX^{ème} siècle et une large tour carrée y est accolé en 1912.

En 1928 le Comte de Kergorlay met le château en vente. Le château passe successivement entre les mains d'un marchand de bois, puis d'un antiquaire, tous deux achèvent de dépouiller aussi bien le château que le parc.



En 1938, 25 hectares du parc sont achetés par M. Henri Allenbach par mariage.

Monsieur Allenbach met « hors d'eau » la toiture et aménage une dizaine de pièces tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, afin d'y habiter.

En 1966, il vend 9 hectares du parc, l'actuel « parc du Château », et cède la propriété à son neveu Jean-Louis Marro présentement propriétaire.

Les propriétaires actuels accueillent aujourd'hui encore les visiteurs occasionnels, en y proposant la location de chambres d'hôtes.

L'église Saint-Michel et Saint-Claude

Saint-Michel et Saint-Claude étaient autrefois la chapelle du château tout proche, belle construction en briques et pierre érigée au XVI^{ème} siècle par Pierre de Montmorency. Simple et homogène, l'édifice associe une nef unique et un chœur à pans coupés, légèrement plus élevé.



Huit niches, qui devaient abriter autrefois des statues, sont disposées à intervalle régulier, en correspondance avec des contreforts extérieurs qui montrent qu'une voûte en pierre avait certainement été prévue sinon réalisée.

Une statuette en terre cuite vernissée du XVIII^{ème} siècle « le Bon Pasteur », inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1912, a hélas été volée.

Sa restauration par la commune et la communauté de communes s'est achevée en 2006.

La ferme seigneuriale de Thome Fosseuse

Cette exploitation agricole dispose des attributs propres à une ferme seigneuriale sous l'Ancien Régime avec le colombier et un pressoir dans sa cour. La superficie des bâtiments comme nous pouvons le voir sur le plan d'intendance de 1780 est plus importante que celle du château.

Des pierres gravées retrouvées lors de la réfection des façades ont été réinsérées dans les murs de façade.

L'une d'elles porte la date de 1628, une autre 1761 et la troisième 1837.

Le propriétaire a souhaité immortaliser la fin des travaux terminés au XXI^{ème} siècle avec une pierre inauguratrice portant la date d'achèvement et les noms des prestataires, le frère du propriétaire Paul Kersanté et Mandfreid Bernkopf, le tailleur de pierres.

Les lavoirs et abreuvoirs de Fosseuse

Deux lavoirs existent sur le terroir, ils sont cités dans divers actes officiels municipaux ou préfectoraux.

1852 : Le 15 juillet, la municipalité décide la construction d'un petit lavoir à Fosseuse.

BORN Y

Borny est arrivé à Bornel au début de l'année 2015 des Pyrénées sa terre natale, rendre une petite visite à une lointaine cousine qui habite dans les bois au-dessus de Courcelles. Le climat bornellois lui convenant il est resté parmi nous.

Il a fait sa première apparition publique lors d'une chasse aux œufs organisée pour les enfants de l'école maternelle qui l'ont adopté tout de suite, il est donc devenu tout naturellement la mascotte de Bornel. Ce gros nounours adore les enfants, vous allez le reconnaître facilement avec son chapeau haut de forme rouge et blanc, il a un déhanché très caractéristique et il a toujours le sourire.

Mais attention Borny déteste la pluie !

Il se prête de bonne grâce aux séances photos avec petits et grands.

Vous ne serez plus surpris si vous le croisez un matin à la boulangerie ou chez le coiffeur.



VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS

Le conseil Municipal de la commune de Bornel est composé de 29 membres, élus.

Il se réunit régulièrement à la Mairie sur convocation du Maire pour débattre des affaires de la commune, sous forme de délibérations, consultables à la Mairie. Les dates et l'ordre du jour des séances du Conseil Municipal sont affichés au moins 5 jours à l'avance sur les panneaux administratifs de la ville. Ces séances sont publiques, chacun peut donc y assister librement. A l'issue du Conseil Municipal, un résumé du compte rendu de la séance est affiché.

Le maire de Bornel

- **Monsieur Dominique TOSCANI**

Les adjoints

- **Madame Alice CAMPAGNARO**
1^{ère} Adjointe • Référente de Fosseuse
En charge du Social et du CCAS

- **Monsieur Emmanuel PIGEON**
2^{ème} Adjoint
En charge de l'urbanisme, les appels d'offres, le développement économique et artisanal

- **Madame Christiane TOSCANI**
3^{ème} Adjointe
En charge des fêtes, des cérémonies et de la culture

- **Monsieur Lucien LAMBERTS**
4^{ème} Adjoint • Référent d'Anserville
En charge de l'environnement et des espaces verts, donc du cadre de vie

- **Madame Delphine PICANT**
5^{ème} Adjointe
En charge des affaires scolaires, du périscolaire et de la restauration

- **Monsieur Jean-Jacques LEMOINE**
6^{ème} Adjoint
Chargé des travaux, de l'accessibilité, de la sécurité des biens et des bâtiments

- **Madame Carole LECUÉ**
7^{ème} Adjointe
En charge des associations, des salles et des séniors

- **Monsieur Thierry PRUNIER**
8^{ème} Adjoint
En charge de la voirie et de la sécurité routière

Les conseillers délégués

- **Monsieur Pierre LETROADEC**
En charge des sports

- **Madame Raymonde FOUGERAY**
En charge des logements

- **Monsieur Frédéric FORET**
En charge de la sécurité des personnes et des activités des ados

- **Monsieur Gérard PETITJEAN-LUCAS**
En charge du développement des projets

Les conseillers municipaux

- **Madame Marianne CAMPAGNARO**
- **Madame Patricia FERNANDEZ**
- **Madame Marie-Laure DONIUS**
- **Madame Yvette LEMAITRE**
- **Madame Marie-Anne DOS SANTOS**
- **Monsieur Henri LECOMTE**
- **Monsieur Yann LEVASSEUR**
- **Monsieur Jean-Robert MUTEL**
- **Monsieur Jean-François KUSNIK**
- **Monsieur Patrice PILLAC**
- **Monsieur Georges DUVAL**
- **Monsieur Christophe DECAEN**
- **Madame Nelly BANSSE**
- **Madame Karima DECAEN**
- **Madame Amélie MEUSNIER**
- **Monsieur Hervé HEUDRON**

PERMANENCES

Pour prendre rendez-vous avec le Maire :
☎ Mairie de Bornel 03 44 08 50 13

LES SERVICES MUNICIPAUX

Les mairies

- 📍 **MAIRIE DE BORNEL**
Rue de l'église - 60540 BORNEL
☎ 03 44 08 50 13
- 📍 **MAIRIE DE FOSSEUSE**
93 Rue du Vert Galant - 60540 BORNEL
☎ 03 44 08 45 77
- 📍 **MAIRIE D'ANSERVILLE**
4 Rue du Chauffour - 60540 BORNEL
☎ 03 44 08 42 56

Ouverture des mairies

- | | | |
|--|--|--|
| 📍 BORNEL
☉ Lundi au vendredi
09h00 - 12h00 et
13h30 - 17h30
☉ Samedi matin
09h00 - 12h00 | 📍 FOSSEUSE
☉ Mardi & vendredi
17h30 - 19h00 | 📍 ANSERVILLE
☉ Mardi & vendredi
17h00 - 18h30 |
|--|--|--|



LES PERMANENCES EN MAIRIE DE BORNEL

CARSAT

Retraite & Santé au Travail
Permanences en Mairie de Bornel pour vous aider dans votre dossier de retraite.
☉ Sur rendez-vous.
Renseignement :
☎ 03 44 08 50 13

AVOCAT

Besoin d'informations juridiques, une permanence gratuite assurée par un avocat est proposée dans les locaux de la Mairie.
Afin d'obtenir un rendez-vous, contacter le secrétariat au numéro suivant :
☎ 03 44 08 50 13

ASSISTANTE SOCIALE

Vous désirez rencontrer une Assistante Sociale dans les locaux de la Mairie, un seul numéro pour obtenir un rendez-vous :
☎ 03 44 10 74 30

MUTUELLE MOAT

Propose « **Ma Mutuelle de Village** ».
Renseignements auprès de Mélissa VERMEULEN, conseillère mutualiste :
☎ 06 86 57 22 53
✉ melissa.vermeulen@moot.fr

AXA ÉPARGNE ET PROTECTION

📍 27 Place Cantrel
60250 MOUY
☎ 09 70 80 84 60

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Service administratif

L'équipe administrative de la Mairie travaille dans différents domaines (urbanisme, état-civil, communication, etc...), tous ensemble dans un même but, répondre aux attentes des administrés.

- ☉ Elle vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi matin de 9h à 12h.



Police municipale



La Police municipale a pour mission, sous l'autorité du Maire, d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique sur l'ensemble du territoire de la commune et des hameaux. Le Maire confie ces tâches aux agents de la police municipale qui les exécutent, dans la limite de leurs attributions. Ces fonctionnaires territoriaux sont des agents de police judiciaire adjoints assermentés et agréés par le préfet et le Procureur de la République. La police municipale mène des actions telles que l'ilotage, la sécurité des enfants aux abords des écoles, la lutte contre le bruit, le contrôle et la réglementation de la circulation et du stationnement, le respect du Code de la Route, l'opération « tranquillité vacances », la surveillance des bâtiments communaux, la police funéraire, la mise en fourrière, la verbalisation des chiens dangereux ou errants, la gestion des objets trouvés.

☎ 03 44 08 65 31
📍 Place de l'église
60540 BORNEL
(à côté de la Mairie)

Services Techniques

L'équipe technique est composée de 8 agents, les missions qui leur sont confiées sont diverses et variées. Ils assurent, en coopération avec la police municipale, la sécurité des enfants lors des entrées et sorties des écoles. Ils assurent le nettoyage de la commune, l'entretien et certaines réparations des différents bâtiments publics de la ville et les différents équipements sportifs. Ils entretiennent certains espaces verts et rénovent la signalisation routière de la ville. En période hivernale, ils assurent à toute heure le salage de la commune. Ils sont, eux aussi, au service des habitants de la commune de Bornel.



Et encore...

Des Agents de Service en École Maternelle interviennent auprès des enseignants dans chaque classe. Enfin d'autres agents assurent les services de restauration scolaire, ainsi que l'entretien des différents bâtiments publics de la commune. L'effectif total du personnel employé par la Commune est de : 42 personnes.

LE CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages est une instance consultative de réflexion et de propositions, qui participe à la vie municipale aux côtés des élus.

Ils n'ont plus d'activité professionnelle et sont retraités.

Les membres du conseil des Sages sont tenus à un devoir de réserve et de confidentialité dans le cadre de leurs missions.

Pour plus d'efficacité, une adresse mail a été mise en place pour permettre d'exposer les problèmes rencontrés :

✉ conseildessages@marie-bornel.fr



Membres du conseil des sages

- | | | | | |
|--|------------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| ✦ Président : Alain GASTAUD | ✦ Michel BLANCHARD | ✦ Marie-José GASTAUD | ✦ Claude MONMIREL | ✦ Luc VANDENABEELE |
| ✦ Responsable : Madame Carole LECUÉ | ✦ Madeleine DECLUZEAU | ✦ Nicole HUET | ✦ Alain SAGET | ✦ Alain VROUX |
| | ✦ Michel DECLUZEAU | ✦ Monique LANAUD | ✦ Denise SZYPOWSKI | |

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le Conseil Municipal Jeunes de Bornel a été créé en 2014, sous la responsabilité de Delphine PICANT. Il est composé de 30 conseillers du niveau CE2 au collège, ils sont élus pour 2 ans excepté le conseil actuel, qui a été prolongé d'une année supplémentaire à la suite de la crise sanitaire. Les élections se déroulent dans les écoles élémentaires de la commune ainsi qu'au collège Françoise Sagan.

Les conseillers participent aux commémorations, mènent des actions au profit d'œuvres caritatives : « journée Ela », « stands de Noël au profit du téléthon », « octobre rose » « Bornel propre ».

Les élections du nouveau conseil municipal Jeunes auront lieu au printemps 2022.

VIE PRATIQUE

LES TRANSPORTS

SNCF

GARE

📍 68 Rue Pasteur - 60540 BORNEL

🕒 **Horaires d'ouverture du guichet :**

- Le lundi de 5h25 à 12h35
- Le jeudi et vendredi de 5h55 à 13h05
- Samedi, dimanche fermé

☎ 03 44 08 50 20

Aéroports

BORNEL se trouve à 45 km de Roissy-Charles De Gaulle et également à 30 km de Beauvais-Tillé.

Autoroute A16

L'autoroute A16 Paris - Amiens - Calais permet de gagner Paris en 30 mn et Calais en 2h. Elle met BORNEL aux marches du Royaume-Uni.



Bornes de recharge pour véhicules électriques

Bornel fait partie des 88 communes qui ont été choisies par le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) pour le déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques. Les coûts d'investissement sont pris en charge pour moitié par l'État au titre du Programme d'Investissement d'Avenir, l'autre moitié étant financée à parts égales par le SE60 et le Conseil Départemental de l'Oise. Les bornes sont implantées sur deux places dédiées, rue Gambetta, à la hauteur du nouveau parking, elles sont disponibles 24h/24, 7j/7 et accessibles à tous les usagers. Chaque borne Mouv'Oise permet de recharger simultanément deux voitures (22 Kva pour chaque prise type 2s de standard européen) et/ou deux vélos (prise type EF de 3 Kva).

Pour les modalités d'abonnement, vous trouverez de plus amples renseignements sur le site :
🌐 www.se60.fr



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces d'identité des déclarants ou livret de famille • Certificat médical de naissance • Justificatif de domicile datant de moins de trois mois 	Gratuit
Reconnaissance avant naissance	Toutes les Mairies	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces d'identité des déclarants • Justificatif de domicile datant de moins de trois mois 	Gratuit
Reconnaissance après naissance	Toutes les Mairies	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces d'identité des déclarants • Acte de naissance de l'enfant • Justificatif de domicile datant de moins de trois mois 	Gratuit
Baptême civil	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Livret de famille des parents et acte de naissance de l'enfant • Justificatif de domicile • Pièces d'identité des parrains et marraines • Pièces d'identité des parents • Autorisation baptême à signer 	Gratuit
Recensement militaire	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Livret de famille des parents • Pièce d'identité de l'enfant • Justificatif de domicile datant de moins de trois mois 	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité du demandeur • Justificatif de domicile • CERFA en Mairie 	Gratuit
Mariage	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier à retirer à la mairie 	Gratuit
PACS	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration conjointe de PACS, Convention type de PACS • Pièces d'identité des partenaires • Extrait de naissance • Justificatif de domicile • Dossier à retirer en Mairie 	Gratuit
Concubinage	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Pièces d'identité des concubins • Justificatif de domicile • Pièces d'identité des deux témoins majeurs 	Gratuit

Certificat d'hébergement ou attestation d'accueil	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité du demandeur • Justificatif de domicile datant de moins de trois mois • Un justificatif de ressources • Timbre fiscal 30 € • Copie du passeport en cours de validité de l'hébergé 	Gratuit
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	<ul style="list-style-type: none"> • Livret de famille du défunt • Certificat de décès établi par le médecin • Pièce d'identité du déclarant 	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Papier à signer • Pièce d'identité • Signature devant le Maire 	Gratuit
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> • Donner le nom, les prénoms et la date de naissance (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ainsi que la filiation 	Enveloppe timbrée pour la réponse
Extrait de mariage	Mairie du lieu du mariage	<ul style="list-style-type: none"> • Donner la date du mariage et les noms et prénoms des époux (nom de jeune fille pour les femmes mariées) 	Enveloppe timbrée pour la réponse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès ou domicile du défunt	<ul style="list-style-type: none"> • Donner le nom, les prénoms et la date du décès 	Enveloppe timbrée pour la réponse
Livret de famille	Le livret de famille est délivré à l'issue de la cérémonie de mariage civil Pour un duplicata : Mairie du lieu du mariage	<ul style="list-style-type: none"> • Donner le nom, les prénoms et la date du mariage (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ainsi que ceux des enfants issus du mariage • Pièce d'identité 	Gratuit
Certificat de vie	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité 	Enveloppe timbrée pour la réponse
Certificat d'hérédité	Notaire chargé de la succession		
Certificat de nationalité française	Tribunal d'instance du département	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité 	Gratuit
Permis de conduire et certificats d'immatriculation	Agence Nationale des Titres Sécurisés	<ul style="list-style-type: none"> • https://ants.gouv.fr ou serveur vocal N° nationale unique ☎ 34 00 	

DÉMARCHES D'URBANISME

Construction ou extension d'une construction existante Ou modification de l'aspect extérieur d'une construction

Tout projet modifiant l'aspect extérieur d'une construction (même sans extension) est soumis à déclaration préalable : changement des menuiseries, réfection de toiture, édification de clôture, changement de portail ou de portillon, changement de porte de garage, ravalement de façade...).

Si votre projet comprend des aménagements, des constructions et des démolitions, vous pouvez choisir de demander un seul dossier. Les pièces à joindre seront différentes en fonction de la nature des travaux.

Si vous envisagez de construire ou de modifier une construction existante, votre demande d'autorisation d'urbanisme doit être sollicitée en « surface de plancher », la nouvelle norme en termes de surface constructible.

À NOTER : la réglementation en matière d'aspect extérieur est encore plus stricte lorsque vous résidez dans un rayon de 500m autour d'un monument historique de la ville.

QU'EST-CE QUE LA SURFACE PLANCHER ? (Article R111-22 du Code de l'Urbanisme)

Elle correspond à l'ensemble des surfaces de plancher des constructions closes et couvertes, comprises sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m.

À la différence des anciennes notions SHON/SHOB, la surface de plancher est calculée à partir du nu intérieur des façades, l'épaisseur extérieure n'est plus comptabilisée (exigence de performance énergétique des constructions posée par le Grenelle de l'Environnement).

Il convient néanmoins de déduire certaines surfaces (les combles non aménageables, les embrasures des portes et des fenêtres, les aires de stationnement...).

Votre terrain est-il constructible ?

Pour le savoir, demandez un **certificat d'urbanisme**. Il s'agit d'un acte administratif, établi par le maire, sur demande adressée en mairie, qui informe si un terrain est constructible ou non au vu des règles d'urbanisme, les servitudes d'utilité publique, le régime des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain ainsi que l'état des équipements publics existants ou prévus (desserte par les réseaux).

Votre projet est-il soumis à un permis de construire ou à une déclaration ?

(Article R421-1 et suivants du Code de l'Urbanisme)

Afin de déterminer si vous devez solliciter un **permis de construire** ou déposer une **déclaration préalable** et/ou si vous êtes tenu de recourir à un architecte, il vous faut connaître l'emprise au sol de votre projet de construction ou d'extension.

Si l'emprise au sol et la surface de plancher sont inférieures à 5 m², votre projet sera dispensé de formalités.

- Si votre construction est isolée ou détachée d'un bâtiment existant (garage, dépendance, chalet...) : votre projet est soumis à déclaration préalable entre 5 et 20 m² ; en revanche, si sa surface est égale ou supérieure à 20 m², il est soumis à un permis de construire.
- En cas d'extension, si la surface de plancher est comprise entre 5 m² et 40 m², vous aurez à déposer

une déclaration préalable.

- Si la surface est supérieure à 40 m², votre projet est soumis à un permis de construire.

Dans tous les cas, si vos travaux ont pour effet de porter l'emprise au sol ou la surface de plancher de l'ensemble du bâti au-delà de 170 m², le recours à un architecte est obligatoire.

Aménagement, division

Deux cas distincts :

- Dès lors qu'une division de terrain comportant des aménagements et/ou des parties communes est réalisée, une demande de permis d'aménager doit être réalisée. Un lotissement ne fait pas forcément l'objet d'un **permis d'aménager**, la division d'un terrain doit s'accompagner de la réalisation de voies ou espaces communs ou encore être situé dans un espace sauvegardé. Les parcs ou terrains de sports ou de loisirs font également l'objet d'un permis d'aménager,
- Pour une simple division, sans aménagements liés, seule une déclaration préalable de lotissement et autres divisions foncières doit être déposée.

Démolition

Le **permis de démolir** est une autorisation administrative qui doit être obtenue préalablement à la démolition partielle ou totale de tout bâtiment. Suite à une délibération du conseil municipal de la ville, le permis de démolir est de vigueur sur tout le périmètre de la commune.

Dans tous les cas, n'oubliez pas de déclarer l'ouverture de votre chantier ainsi que l'achèvement des travaux.

Formulaires à télécharger

Vous pouvez télécharger les différents formulaires à l'adresse suivante :

🌐 www.service-public.fr

Pour toute question concernant votre projet, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la Mairie de BORNEL :

☎ 03 44 08 50 13

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme - GNAU

La Communauté de Communes des Sablons lance le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) sur l'ensemble du territoire des Sablons. Le GNAU est une plateforme en ligne gratuite permettant aux porteurs de projets de déposer tous leurs dossiers d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de

construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en quelques clics **en vous connectant sur le site dédié GNAU**.

Grâce à cette plateforme, vous n'avez donc plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, ni à la poste pour récupérer vos courriers en recommandés (seulement si la commune a la signature électronique...), les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et accélérées.

COMMENT FAIRE ?

Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier.

Pour cela, vous devez :

- Créer un compte,
- Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...),
- Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,
- Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires,

- Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande sur le Guichet Numérique, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Électronique qui sera la preuve de la création de votre dossier. La Commune, où se dérouleront vos travaux, sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail.

Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

Rendez-vous sur :

🌐 <https://gnau14.operis.fr/sablons/gnau/?#/>

À NOTER : Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.



Participation citoyenne

Depuis l'été 2014, la commune participe au dispositif « Participation Citoyenne ».



La mission est d'aviser les services de Gendarmerie de tous faits inhabituels dont ils pourraient être témoins dans le voisinage, dans la rue afin de lutter contre les cambriolages, les détériorations.

Ils sont mis en relation directe avec la Gendarmerie par la reconnaissance de leur numéro d'appel.

« Participation Citoyenne » s'applique aussi aux communes de Fosseuse et d'Anserville.

Émission de fumée

Le règlement sanitaire départemental interdit tout brûlage.

Tout brûlage (déchets verts/ménagers ou autre) sur le domaine public et privé est rigoureusement interdit. Dans les zones pavillonnaires, les barbecues ne doivent pas occasionner de gêne olfactive ou de fumée pour les habitations voisines. En immeuble collectif, l'usage des barbecues relève des réglementations propres à chaque résidence.

Tranquillité vacances

De plus, nous rappelons qu'une surveillance de l'habitation pendant les congés est possible dans le cadre de l'opération Tranquillité Vacances. Ce dispositif est gratuit. Pour en bénéficier, il suffit de retirer le formulaire à la mairie et de le remettre aux policiers dûment complété. Vous pouvez effectuer la même démarche à la gendarmerie.



Usage des tondeuses et engins à moteurs

☉ **Sont autorisés** pour l'ensemble de la commune :

- du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-19h30
- les samedis 9h-12h / 15h-19h
- les dimanches et jours fériés 10h-12h

Nous vous remercions dans l'intérêt de chacun de bien vouloir respecter ces créneaux horaires qui permettront de meilleures relations de voisinage.

Les contrevenants peuvent être soumis à une amende contraventionnelle.

Les plantations

(Article 671 et suivants du code civil)

La distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0.5 mètre ;
- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. Si ce sont des racines, ronces ou brindilles qui avancent sur sa parcelle, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la limite séparative.

L'élagage

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, des câbles électriques, téléphoniques, l'éclairage public ainsi que les panneaux de signalisation.

Balayage et entretien des trottoirs

(Arrêté du 21 octobre 2013)

Le nettoyage des rues et des caniveaux est assuré par les services municipaux.

Le balayage des trottoirs est une charge incombant au propriétaire, à son représentant ou à son locataire. Si le trottoir est goudronné il doit être balayé dans toute sa largeur et sur toute sa longueur. En ce qui concerne l'herbe qui pousse sur le trottoir, elle doit être arrachée.

Neige et glace

(Arrêté du 21 octobre 2013)

Les propriétaires ou les locataires doivent dégager la neige ou la glace sur le trottoir devant leur habitation. A défaut, en cas d'accident, ils peuvent être tenus pour responsables. Le personnel communal est chargé d'assurer le salage des chaussées afin d'améliorer les conditions de circulation.



Stationnement

Afin de faciliter le stationnement en centre-ville, une zone bleue a été mise en place. Cette zone concerne le parking situé rue de l'église et le parking de la place de l'église ainsi qu'une partie de la rue Gambetta et de la rue Pasteur.

Un parking de 53 places en stationnement libre est disponible derrière la mairie, aux abords du nouveau parc.

Nous vous rappelons que la commune organise chaque mois le balayage de la voirie, les dates sont communiquées en mairie, sur le site internet, le page Facebook ainsi que dans le bulletin municipal.

Nous vous remercions d'être attentif au stationnement de votre véhicule afin que la balayeuse puisse passer sans problème.

Nos amis les chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse, et doivent obligatoirement être identifiés. Il est utile que l'animal porte un collier avec le numéro de téléphone de son propriétaire afin de faciliter son identification en cas de fugue. Les déjections doivent être ramassées par le propriétaire ou la personne en charge de l'animal. Nous rappelons que les déjections sont considérées comme des déchets et de ce fait la personne en charge de l'animal qui ne ramasse pas peut se voir verbaliser (68 € d'amende).

Pour les cris et aboiements, l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999 précise que, les cris d'animaux et principalement les aboiements sont considérés comme des bruits portant atteinte à la santé et la tranquillité publique. La divagation est interdite sous peine de mise en fourrière.

Les chiens dangereux

La législation concernant les chiens susceptibles d'être dangereux impose qu'ils soient en permanence tenus en laisse et muselés dans les lieux publics.

Les chiens catégorisés (1 et 2) doivent être identifiés et vaccinés. Les chiens de catégorie 1 doivent être stérilisés. Le propriétaire doit souscrire une assurance pour garantir les dommages occasionnés par l'animal. Ce dernier doit également subir une étude comportementale et le propriétaire ou la personne en charge de l'animal doit suivre une formation de sensibilisation aux dangers pouvant être occasionnés par l'animal.

A l'issue, il se verra remettre une attestation d'aptitude. **Tous ces documents sont nécessaires pour obtenir le permis de détention rendu obligatoire** (contacter la Police Municipale).



Toutounets

Afin de lutter contre le problème des déjections canines, la municipalité a mis en place 24 Toutounets répartis sur l'ensemble du territoire de la commune.

Ce n'est pas une solution miracle et sans une prise de conscience des propriétaires de chien, il sera difficile de régler ce problème.



Ramasses mégots

Deux ramasses mégots ont été installés par la Communauté de Communes des Sablons au niveau du café tabac LA CIVETTE 6 rue du 11 novembre à Bornel et du café tabac LE TROU NORMAND 33 rue du Vert Galant Fosseuse à Bornel.



L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

La déchetterie

Pour accéder à la déchetterie, vous devez obligatoirement avoir une carte à puce.

COMMENT OBTENIR CETTE CARTE ?

Faites votre demande sur :

🌐 www.smdoise.fr/demande-de-carte
ou par mail à :

✉ carte-smdo@smdoise.fr

C'est le plus simple et le plus rapide !

Pour plus de renseignements, se rapprocher de la Communauté de Communes des Sablons :

☎ 03 44 22 01 60

🕒 Horaires d'ouverture :

Particuliers / Professionnels

- Fermée le lundi, le dimanche après-midi et les jours fériés.
- Du mardi au samedi 9h-12h / 14h-18h
- Le dimanche 9h-12h

La collecte des déchets

LES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants s'effectue uniquement sur rendez-vous au : ☎ 03 44 46 38 26.

La plupart des encombrants peuvent être collectés à domicile (électroménager, mobilier...).

Ce service est gratuit. Lors de votre appel, vous communiquez : votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et le type d'encombrant.

LA COLLECTE

Je respecte les jours et les heures de sorties des sacs poubelles et de collectes.

🕒 Les bacs doivent être sortis la veille après 19h00

🗑️ Collecte des ordures ménagères

🕒 **BORNEL** : secteur Est les jeudis et secteur Ouest les vendredis

🕒 **FOSSEUSE** : les vendredis

🕒 **ANSERVILLE** : les jeudis

Pour connaître votre secteur, téléchargez le plan de ramassage 📄 <http://cc-sablons.com/> ou sur notre site internet : 🌐 <https://www.bornel.fr/>

🗑️ Collecte sélective (poubelle jaune, recyclage)

🕒 Les lundis sur les trois communes

🗑️ Collecte des déchets verts

🕒 Les mercredis sur les trois communes

Fin mars à début décembre

🗑️ Collecte du verre

🕒 Les vendredis (voir calendrier de chaque commune pour les dates de ramassages)



LES NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez ou vous allez emménager dans la commune de Bornel, nous tenons à vous féliciter de votre choix et nous espérons que vous serez satisfaits de notre ville. Aussi, nous nous permettons de vous donner quelques conseils sur les formalités qu'il vous faudra accomplir. Tous les deux ans, la commune organise un pot de l'amitié afin d'accueillir l'ensemble des nouveaux arrivants.

Vos démarches

Vous pouvez en quelques clics déclarer à plusieurs organismes de votre choix votre changement d'adresse à l'aide du site : 🌐 service-public.fr

Les organismes choisis prendront en compte votre nouvelle adresse et, le cas échéant, vous accompagneront dans les démarches complémentaires à effectuer.

Faire connaître votre nouvelle adresse :

- à EDF-GDF,
- au service des impôts,
- à votre assureur,
- à la caisse de sécurité sociale,
- aux établissements financiers (C.C.P., Banques, Caisse d'épargne...)

Vous pouvez également demander auprès de la Poste de **transférer votre courrier.**

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :

- Communiquer votre nouvelle adresse à l'ancien établissement et veiller à inscrire votre/vos enfant(s) à l'école de votre résidence.
- Retirer un bulletin d'inscription à la mairie (ou à télécharger dans la partie « école ») et vous rendre avec cet imprimé à la mairie.

CARTE D'IDENTITÉ :

Depuis le 14 mars 2017 dans le département de l'Oise, les demandes de cartes nationales d'identité, comme les demandes de passeports, sont déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil des données biométriques, énumérées ci-après : Attichy, Auneuil,



Beauvais, Breteuil, Chambly, Chantilly, Chaumont-En-Vexin, Clermont, Compiègne, Creil, Crépy-En-Valois, Estrées-Saint-Denis, Granvilliers, Le Coudray Saint Germer, Liancourt, Margny-Lès-Compiègne, Méru, Nanteuil-Le-Haudouin, Noailles, Nogent-Sur-Oise, Noyon, Pont Sainte Maxence, Ressons Sur Matz, Ribecourt-Deslincourt, Saint-Just-En-Chaussée, Senlis et Verneuil-En-Halatte.

ATTENTION : la commune de Bornel Anserville Fosseuse ne dispose pas de cet équipement.

La remise de la carte nationale d'identité s'effectue auprès de la mairie de dépôt de la demande. Pour toute information :

🌐 www.oise.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-d-identite

Pour les voyageurs souhaitant se rendre à l'étranger avec une carte nationale d'identité, il est conseillé de se renseigner sur le site 🌐 www.diplomatie.gouv.fr, rubrique conseils aux voyageurs. Pour en savoir plus, consultez le site suivant : 🌐 www.interieur.gouv.fr

CARTES GRISES :

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) les procédures relatives aux permis de conduire et aux certificats d'immatriculation sont désormais accessibles en ligne sur le site officiel sécurisé :

🌐 <https://ants.gouv.fr>

La fabrication des permis et cartes grises a définitivement cessé en préfecture et sous-préfectures depuis le **3 novembre 2017** au profit des procédures dématérialisées.

Un serveur vocal interactif (SVI) national destiné à renseigner sur les différents titres (certificat d'immatriculation des véhicules, permis de conduire, carte nationale d'identité et passeport) est en service depuis le **16 octobre 2017**.

Les usagers pourront y accéder via un n° national unique ☎ 34 00.

CARTE D'ÉLECTEUR :

Pour la première fois, un QR code apparaîtra sur votre carte électorale, celle-ci sera envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales.

Ce QR code renvoie au site unique 🌐 www.elections.interieur.gouv.fr, vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.

Vous pouvez ainsi en quelques clics :

- vérifier votre situation électorale,
- trouver votre bureau de vote,
- vous inscrire en ligne jusqu'au 2 mars 2022 sur les listes électorales,
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin...

Le site 🌐 www.elections.interieur.gouv.fr vous permet également d'accéder à des contenus pour comprendre le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France, la compétence des élus, etc.

Pour en savoir plus :

🌐 <https://www.interieur.gouv.fr/.../carte-electorale...>

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour but de venir en aide aux personnes en difficultés sociales et aux anciens. Il apporte des renseignements complémentaires pour faciliter les démarches administratives.

Le CCAS met en place un plan canicule et un plan grand froid.

Il organise différentes manifestations :

- La Galette des Rois
- Un après-midi dansant
- Un repas des Séniors de plus de 65 ans
- Distribution de colis

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

🏠 **Siège Social :**
Mairie de BORNEL
60540 BORNEL

☎ 03 44 08 50 13
📠 03 44 08 41 11

👤 **Président :**
Dominique TOSCANI

👤 **Vice-présidente :**
Alice CAMPAGNARO



👤 **Membres élus :**
Christiane TOSCANI, Raymonde FOUGERAY,
Carole LECUE, Marie Anne DOS SANTOS,
Marie-Laure DONIUS, Yann LEVASSEUR, Nelly BANSSE

👤 **Membres extérieurs :**
Denise SZYPOWSKI, Michel BLANCHARD,
Jacqueline CADOR, Maurice SIMON, Annie ORGER,
Roger BERDALLE, Marie José DESEILLE, Alain VROUX

👤 **Secrétaire :**
Nathalie DEPATIN

VIGIL'ANGES

L'équipe du CCAS a mis en place un service d'appel baptisé «VIGIL'ANGES», dédié aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux personnes isolées et/ou en situation de handicap.

C'est un service qui vous propose d'être appelé lors d'épisodes météorologiques extrêmes ou lors de situations particulières.

Des bénévoles disponibles se mettent à votre service pour assurer les appels et vous faire partager un peu de leur écoute et de leur gentillesse.

Toutes personnes le désirant peuvent s'inscrire à ce service en contactant la mairie de Bornel.

Restant à votre écoute.

Si vous avez 65 ans et plus et que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, merci de vous faire connaître en mairie de Bornel afin de pouvoir bénéficier des différentes actions mises en place pour vous (repas, colis, vigil'anges...).



LES SERVICES AUX SENIORS

Portage des repas

UN REPAS COMPLET LIVRÉ CHEZ VOUS !

Vous avez 60 ans et plus ou vous êtes en situation de dépendance, de handicap ?

Dans le cadre de ses actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, la Communauté de communes des Sablons propose un service de portage de repas à domicile en liaison froide.

Elle vous propose la livraison de repas chez vous, pour chaque jour de la semaine et pour 7.50 € par repas.

LE PORTAGE DE REPAS COMMENT ÇA MARCHE ?

👤 L'inscription

Pour bénéficier du service, l'utilisateur ou un représentant doit téléphoner au ☎ 03 44 22 01 60.

👤 Le fonctionnement

Le service fonctionne selon le principe de la liaison froide. Il s'agit d'un repas complet, sous emballage spécifique, à faire réchauffer.

👤 La composition des repas

La prestation prévoit un repas complet, livré à domicile. Pour les régimes spéciaux et sur avis médical uniquement, plusieurs menus spécifiques peuvent être proposés au bénéficiaire. Les usagers ont le choix entre deux menus pour chacun de leurs repas. Ce choix est effectué obligatoirement 2 jours avant la livraison des repas.

👤 Les modalités de livraison et de conservation

Le repas est conditionné dans des barquettes hermétiques. Le repas est livré au domicile de l'utilisateur par l'agent chargé du portage de repas.

👤 Les modalités de réchauffement

Les barquettes sont à réchauffer par l'utilisateur au moment du repas.

👤 Modification et/ou annulation

Les livraisons pourront être modifiées ou annulées en le signalant au ☎ 03 44 22 01 60 : la veille de la livraison des repas avant 10h00. Il est précisé que tout repas commandé non annulé sera facturé à l'utilisateur.

👤 Le Paiement

Le règlement des repas s'effectue lors de la commande.

Pour tout renseignement et commande, contactez le ☎ 03 44 22 01 60
🌐 **Site internet :** <http://cc-sablons.com/>

Sablons bus

LE RÉSEAU DE TRANSPORT SABLONS BUS SIMPLE, PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE !

La Communauté de Communes des Sablons met à votre disposition un service de Transport à la Demande pour vos déplacements dans Méru et Amblainville.

Le réseau vous permettra de vous rendre dans vos lieux favoris avec un transport plus efficace et correspondant à vos attentes.

Notre volonté n'a pas changé, nous voulons apporter à tous les habitants de la Communauté de Communes des Sablons un service de transport de qualité et respectueux de l'environnement et travaillons quotidiennement dans ce sens.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE VERS MÉRU ET AMBLAINVILLE

Sur réservation toute l'année du lundi au vendredi

👤 Principe :

Le conducteur vient vous chercher à votre domicile pour vous amener à un des 73 points d'arrêt du réseau

urbain de Méru ou d'Amblainville à l'heure de départ ou d'arrivée souhaitée !

👤 Utilisez le transport à la demande sur les plages horaires suivantes :

Toute l'année du lundi au vendredi de 6h00 à 20h00
Appelez de 8h30 à 17h30 du lundi au samedi (sauf jours fériés).

Réservez avant 17h30 pour le lendemain et le samedi avant 12h00 pour le lundi au ☎ 0970 150 150

LE PASS OISE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ VS DÉPLACEMENTS !

Profitez d'un seul et unique Pass pour accéder aux services de transports publics, routiers de voyageurs des réseaux de l'Oise.

Le prix d'un duplicata pour le Pass est de 8 €.

Pour obtenir gratuitement votre carte Pass Oise Mobilité, merci de remplir le formulaire disponible auprès des conducteurs des Sablons Bus et en téléchargement sur 🌐 www.oise-mobilite.fr puis de l'envoyer à :

CABARO

🏠 8, rue de Bruxelles
ZAC Des Vallées
60114 AMBLAINVILLE



La téléassistance

BIEN VIVRE SES ANNÉES SÉNIORS. TOUT SAVOIR SUR LA TÉLÉASSISTANCE.

La sécurité renforcée - Simple comme un coup de fil ! Chacun de nous, quel que soit son âge, sa situation physique, est attaché à son mode de vie, à son domicile et à son autonomie. Cependant, à un âge avancé ou en situation d'invalidité, il n'est pas facile de rester chez soi en toute sécurité.

C'est pourquoi, le Conseil départemental propose un dispositif de téléassistance afin d'accompagner les seniors et les personnes en situation de handicap.

La téléassistance est un moyen d'alerte accessible et fiable qui contribue à assurer une tranquillité d'esprit à son utilisateur ainsi qu'à ses proches.

Vous trouverez dans cette plaquette, toutes les informations utiles et pratiques pour découvrir la téléassistance et les démarches pour y adhérer.

POURQUOI ?

- AUTONOMIE
- SÉCURITÉ AU DOMICILE
- RASSURE LES PROCHES
- PROXIMITÉ AVEC LA FAMILLE

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le dispositif se présente en 2 éléments :

- un terminal, avec un bouton d'appel d'urgence rouge, connecté à une prise secteur et relié à votre ligne téléphonique ;
- un déclencheur personnel étanche qui peut être porté en collier ou en bracelet.

En cas de besoin, appuyez sur le bouton de votre médaillon ou sur le combiné pour déclencher l'assistance.

La téléassistance, c'est une sécurité renforcée. En cas de chute ou de danger, la téléassistance vous met en relation

avec une plateforme d'écoute. Le professionnel de l'écoute évaluera et transmettra votre demande aux personnes par ordre de priorité dans votre dossier d'abonnement et habilitées à pénétrer dans votre logement pour intervenir auprès de vous pour vous secourir.

POUR QUI ?

- Les Oisiens âgés de plus de 65 ans
- Les personnes en situation de handicap dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80%
- Les personnes de moins de 65 ans atteintes d'une maladie grave

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

- Par courrier, à la Direction de l'Autonomie des Personnes (adresse ci-dessous) en complétant dûment votre dossier d'inscription téléchargeable sur www.oise.fr ou à retirer dans l'une des Maisons Départementale de la Solidarité (MDS).

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Direction de l'Autonomie des Personnes
1, rue Cambry - CS 80941
60024 BEAUVAIS Cedex

- Par téléphone au ☎ 03 44 06 60 18

Escroqueries téléphoniques

Les escrocs ne manquent pas d'imagination pour inventer des arnaques par téléphone fixe ou portable.

Il existe différents types d'escroquerie et d'arnaque.

ARNAQUE PAR TÉLÉPHONE PORTABLE

Votre téléphone portable sonne :

- soit vous répondez et personne ne vous répond car la communication a été interrompue ;
- soit vous ne répondez pas et le téléphone continue de sonner. Si vous appelez, vous tombez sur un numéro surtaxé à 1 ou 2 €.

LES ARNAQUES AUX SMS

Le message adressé vous indique au choix :

- que vous avez gagné un chèque ou un prix ;
 - que l'on a constaté une fraude sur votre compte bancaire ;
 - qu'il y a un problème avec votre ligne téléphonique, etc.
- Vous êtes invités là aussi à rappeler un numéro surtaxé.

ARNAQUES PAR TÉLÉPHONE FIXE

L'escroquerie pour obtenir des éléments confidentiels

Cette arnaque consiste à se faire passer pour un service d'assistance technique (ex. : grande marque d'ordinateur, fournisseur d'accès à internet, etc.).

Elle cible les possesseurs d'ordinateur, sous le prétexte d'un problème technique, on vous demande d'aller sur un site web pour installer un logiciel qui permettra d'avoir accès à votre ordinateur pour le réparer ou réparer la connexion.

Cette escroquerie vise selon les cas à :

- installer un logiciel malveillant pour capturer vos données confidentielles ;
- contrôler à distance votre ordinateur et le rendre vulnérable ;
- vous demander à terme votre numéro de carte de crédit ou de compte bancaire ;
- vous rediriger vers des sites web frauduleux.



LES PRATIQUES COMMERCIALES AGRESSIVES : APPELS RÉPÉTÉS, HARCÈLEMENT

- des appels répétés vous faisant croire que vous êtes l'heureux gagnant d'un jeu ou d'une loterie ;
- le harcèlement téléphonique d'un démarcheur.

Ne soyez pas trop crédule : sachez que vous pouvez toujours couper la communication sans avoir à vous justifier auprès de votre interlocuteur.

Pour vous protéger contre le démarchage téléphonique abusif, spams vocaux ou par SMS (correspondant inconnu vous incitant à rappeler un numéro surtaxé), des solutions existent.

Inscrivez-vous sur la liste rouge ou la liste orange de votre opérateur téléphonique ou sur la liste d'opposition du démarchage téléphonique BLOCTEL :

🌐 www.bloctel.gouv.fr



Conseils aux personnes âgées

Le plus sûr moyen de ne pas être volé est de ne pas tenter les voleurs !

Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous, elles sont bien mieux à la banque.

Vous possédez des objets de valeur à votre domicile ? Ne les placez pas dans la pièce où vous recevez des visiteurs.

Vous devez encaisser votre pension, retirer de l'argent sur un compte bancaire : faites-vous accompagner, c'est plus agréable et plus prudent.

Même si vous ne vous séparez jamais de votre sac, gardez vos papiers personnels sur vous, c'est plus sûr. Le plus souvent possible, payez par chèque. N'empportez avec vous que les chèques dont vous avez besoin, en prenant soin de relever les numéros.

Rompez votre isolement

Ayez toujours sous la main et bien en vue les numéros d'appels des premières urgences : gendarmerie et police (☎ 17), pompiers (☎ 18), S.A.M.U. (☎ 15), médecins...

Faites appel à votre famille, vos voisins. Connaissez leurs numéros de téléphone, appelez ou faites-vous appeler régulièrement.

Limitez les risques

- Ne cachez pas les clés sous votre paillason ! Les endroits trop connus comme pots de fleurs, paillason... sont les premiers visités.
- Renforcez vos issues : porte blindée équipée d'un ceilleton non déformant et d'un blocage en acier... fenêtres munies de persiennes.
- Pensez à confier un double de vos clés à votre famille.
- N'inscrivez pas votre adresse sur votre trousseau de clés.
- Des boîtes aux lettres trop pleines trahissent des habitations vides !
- Évitez les signes extérieurs prouvant votre absence mais si vous partez plusieurs jours, fermez les issues de votre domicile : portes et volets.

Identifiez vos visiteurs

MISE EN GARDE CONTRE LE DÉMARCHAGE À DOMICILE

La Commune met en garde contre le démarchage à domicile. Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime.

Les malfaiteurs agissent souvent en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent l'attention afin

d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, commerçants, etc.) ou prétendent récolter des fonds pour une association caritative.

LES RECOMMANDATIONS

Nous vous invitons une nouvelle fois à la plus grande vigilance et à prendre quelques mesures de sûreté élémentaires.

Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte : NE LA LAISSEZ PAS ENTRER.

- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires ou demander à une tierce personne de votre entourage d'être présente
- Si vous faites entrer une personne chez vous, solliciter la présence d'un voisin ou d'un tiers. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- Ne donner en aucun cas vos numéros de compte ou de carte bancaire.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours.

En cas de doute appeler la Mairie ou le ☎ 17.

Important : surtout ne jamais rien signer !

LE LOGEMENT

Logements sociaux

La commune de Bornel compte aujourd'hui 435 logements sociaux, ceux-ci appartiennent majoritairement à l'Opac de l'Oise, ils sont répartis sur différents secteurs de la commune, la Peuplerie rue de l'Aulnaie, la Bergerie rue Carnot, Outreville, rue Lamartine et dernièrement, le Paradis rue Pierre et Marie Curie.

Nous recevons chaque année une centaine de demandes de logements sociaux. Compte tenu de la libération de certains logements nous en attribuons environ 20 à 25 par an.

Pour effectuer une demande de logement social, il faut prendre contact par internet directement avec l'Opac de l'Oise www.opacoise.fr ou téléphoner au ☎ 03 44 79 50 50, vous obtiendrez un numéro de dossier unique. Vous pouvez également joindre l'agence de Méru par téléphone ☎ 03 44 52 59 50 ou par mail ✉ agencemeru@opacoise.fr

Munis de ce numéro de dossier, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Madame Fougeray responsable du logement à la mairie de Bornel au ☎ 03 44 08 50 13 pour préciser votre demande.

Dès qu'un logement de notre parc se libère, une commission composée de 9 personnes se réunit pour étudier les dossiers en cours, quatre propositions sont faites à l'Opac de l'Oise par ordre de priorité pour attribution. Les dossiers non retenus sont ensuite représentés lors de la commission suivante pour le même type de logement.



LES LOCATIONS DE SALLES

La Commune de Bornel dispose de différentes salles à louer pour toutes occasions.

Les locataires disposent des salles du vendredi soir au lundi matin, ceci en fonction des disponibilités du planning d'utilisation.

Pour connaître les disponibilités du planning d'utilisation, les tarifs et autres renseignements se rapprocher du secrétariat de la Mairie ☎ 03 44 08 50 13 ou ✉ communication@mairie-bornel.fr

Salle Olivier METRA

🏠 Rue de l'Eglise face à la Mairie

👥 Capacité : 300 Personnes.

📌 Équipée de tables, de chaises.

Peut également être divisée :

- salle A pour 170 personnes avec cuisine
- salle B pour 130 personnes sans cuisine avec bar

En cas de location multiple, la salle est séparée par une cloison coulissante.

Le hall d'entrée et les WC restent des endroits que vous devrez utiliser en commun.

Possibilité de louer la vaisselle en plus.



Salle des Roses

🏠 Rue de l'Eglise face à la mairie

👥 Capacité : 80 Personnes.

📌 Équipée de tables, de chaises et dispose d'un coin cuisine avec un évier, un plan de travail et une armoire réfrigérante. Cette salle ne dispose pas de vaisselle.

Salle des Coquelicots

🏠 Rue de l'Eglise face à la Mairie

👥 Capacité : 40 Personnes.

🕒 Cette salle n'est disponible qu'à partir de 19h00 le samedi soir. Peut éventuellement être réservée pour un repas d'anniversaire, de baptême... le dimanche.

Ceci en fonction du planning des salles.

📌 Elle est équipée de tables, de chaises et dispose d'un petit coin avec un évier.

Cette salle ne dispose pas de vaisselle.

Salle des Marguerites

🏠 Rue de l'Eglise face à la Mairie

👥 Capacité : 25 Personnes.

📌 Elle est équipée de tables et de chaises mais ne dispose pas de cuisine.

Salle Jean CRESSEVEUR

🏠 Rue du 8 Mai 1945

👥 Capacité : 50 Personnes, elle est équipée de tables, de chaises et dispose d'une cuisine.

📌 La salle est louée sans la vaisselle, vous avez la possibilité de la louer en plus.

Salle Polyvalente de Fosseuse

🏠 107 Rue du Vert Galant

👥 Capacité : 120 Personnes, elle est équipée de tables, de chaises et dispose d'une cuisine.

📌 La salle est louée sans la vaisselle.



Pour toutes les salles, une caution du même montant que la location et un forfait entretien nettoyage d'un montant de 200 € sont demandés au moment de la location.

LE MARCHÉ LOCAL

Le marché se déroule le samedi matin de 8h30 à 12h30 place de l'église sous le marché couvert.

Il a pour vocation de compléter l'offre des commerces déjà existants et d'animer le centre ville chaque samedi matin.



VIE QUOTIDIENNE

LA JEUNESSE

LES STRUCTURES ET MODES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Les assistantes maternelles

Vous pouvez retirer la liste à l'accueil de la mairie de Bornel, la télécharger sur le site internet de la commune ou la consulter en page 33 de cette édition.

Maison des assistantes maternelles

LE WAGON DES TCHOUPINOUS

📍 72 Rue Pasteur - 60540 BORNEL
☎ 09 54 71 77 47
🌐 www.mam-bornel.fr
✉ lewagondestchoupinous@yahoo.fr

Crèche de Belle-Eglise

📍 5 bis Rue Nationale - 60540 BELLE- EGLISE
☎ 03 44 22 11 98

Cette structure a une capacité de 20 places dont 4 berceaux alloués à la commune de Bornel.

Micro-Crèche « Mara & Cie »

📍 2/4 rue Jeanne d'Arc - 60540 BORNEL
☎ 06 59 15 97 37

Inscription sur :

🌐 <https://maracie.meeko.site/registration>

Cette structure a une capacité de 12 places.

LES STRUCTURES ET ACTIVITÉS POUR LA JEUNESSE

La médiathèque

UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE À BORNEL

Dans le programme de campagne, nous avons promis la création d'une médiathèque à Bornel.

Ce projet devrait se concrétiser à l'automne prochain dans le futur centre de multi-activités, situé à côté du magasin Carrefour.

Cet espace culturel devrait s'étendre sur une surface de 250 m² environ.

Il comprendra outre l'espace bibliothèque avec un grand choix de livres, une zone prévue pour la lecture, un espace dédié à l'informatique qui comprendra environ 8 postes.

Cette médiathèque sera pour les Bornellois, un lieu d'échange et de rencontre, un lieu de recherche culturelle, mais aussi des activités autour de la lecture.

Sa situation géographique facilitera la fréquentation de cette médiathèque, le stationnement y sera simple, et chacun pourra profiter de ces multiples activités réunies en un même lieu.

Nous allons réfléchir à l'amplitude des plages horaires d'ouverture, afin de permettre à chacun de profiter au mieux de ce nouvel équipement.

Bibliothèque de Fosseuse

« CONTER FLEURETTE »

📍 107 Rue du Vert Galant - FOSSEUSE
60540 BORNEL
☎ 09 67 06 05 85
☎ 03 44 47 05 85
✉ bibliotheque.fosseuse@orange.fr
🌐 <https://bibfosseuse.fr/>

⌚ Horaires :

- Mercredi et vendredi de 16h30 à 19h00

Inscription et prêts gratuits (livres, CD, DVD) pour adultes et enfants, accès à des ressources numériques gratuites.



Pour favoriser la pratique de la lecture et offrir un moment d'évasion, 5 boîtes à livres ont été installées dans les quartiers suivants :

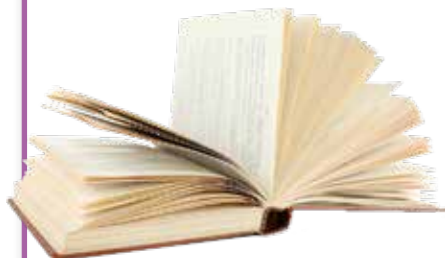
- ▷ **Bornel :**
 - près de la Mairie
 - à la gare
 - dans le parc De Koninck
- ▷ **Anserville :**
 - place de l'église
- ▷ **Fosseuse :**
 - sur le parking de l'école

Une volonté partagée de donner un accès à la culture partout et pour tous.

LES RÈGLES D'UTILISATION

Les boîtes sont accessibles 7 jours sur 7.

Déposer, choisir, découvrir, partager, emporter... Les usagers sont encouragés à se servir, prendre des ouvrages, les conserver ou les reposer après les avoir lus, il est possible d'en déposer d'autres.



ASSISTANTE MATERNELLE

Bornel

- ▷ **Mme ACHÉ**
 🏠 6 Allée de la Samsonne
 ☎ 06 13 24 23 70
- ▷ **Mme BISSON**
 🏠 25 Rue Costes et Bellonte
 ☎ 03 44 08 81 75
 ☎ 06 14 16 31 59
- ▷ **Mme BOURDEAUD**
 🏠 5C Rue Gambetta
 ☎ 06 59 88 04 45
- ▷ **Mme CANTREL**
 🏠 29 Rue Pasteur Pavillon N°13
 ☎ 06 63 04 85 55
 ☎ 09 83 21 97 19
- ▷ **Mme CASTILLE**
 🏠 1 Impasse des Matricaires
 ☎ 03 44 08 47 52
 ☎ 06 09 42 62 09
- ▷ **Mme COSSART**
 🏠 3 Chemin des Plantes
 ☎ 06 72 57 31 37
- ▷ **Mme DA VEIGA COSTA**
 🏠 33 Clos d'Outreville
 ☎ 03 44 08 49 61
 ☎ 06 64 07 05 51
- ▷ **Mme DENNERY**
 🏠 14 Rue du Bonheur
 ☎ 03 44 08 47 65
 ☎ 06 21 35 06 22
- ▷ **Mme DROU**
 🏠 14 Allée des Bleuets
 ☎ 06 23 40 82 76
- ▷ **Mme DUCHAZAUBENEIX**
 🏠 12 Rue des Boutons d'Or
 ☎ 03 44 08 35 81
 ☎ 06 79 73 91 81
- ▷ **Mme DUMONT**
 🏠 5 Rue de l'Aulnaie
 ☎ 06 15 23 11 27
- ▷ **Mme DURANT**
 🏠 1 Bis Chemin des Marais
 ☎ 06 12 48 57 30
- ▷ **Mme EFFNER**
 🏠 5 Bis Rue du Pont Saint Jacques
 ☎ 06 49 84 41 43
- ▷ **Mme FAULLE**
 🏠 20 Lotissement le Briquet
 ☎ 03 44 08 91 68
 ☎ 06 16 53 77 97
- ▷ **Mme FONTAINE**
 🏠 18 Rue des Boutons d'Or
 ☎ 03 44 08 46 34
 ☎ 06 28 51 84 04
- ▷ **Mme FONTANELLA**
 🏠 7 Rue des Mésanges
 ☎ 06 06 77 58 67
- ▷ **Mme GERARD**
 🏠 30 Rue Norbert Deschaintres
 ☎ 03 60 36 19 35
 ☎ 06 06 64 97 17
- ▷ **Mme GLASSET**
 🏠 8 Parc de l'Aulnaie Bât Ravel
 ☎ 03 44 45 29 38
 ☎ 06 26 24 54 36

- ▷ **Mme GONTIER**
 🏠 27 Rue Costes et Bellonte
 ☎ 03 44 08 71 70
 ☎ 06 10 59 11 61
- ▷ **Mme HARLEUX**
 🏠 21 Allée de la Bergerie
 ☎ 03 44 08 45 80
 ☎ 06 66 86 99 29
- ▷ **Mme HIBERTY**
 🏠 21 Rue Geoffroy de Kergorlay
 ☎ 03 64 19 61 13
 ☎ 06 25 88 69 44
- ▷ **Mme LEBREUILLY**
 🏠 26 Rue Alphen
 ☎ 06 60 22 87 36
- ▷ **Mme MORANTIN**
 🏠 31 Rue Alphen
 ☎ 03 44 08 88 80
 ☎ 06 14 38 04 88
- ▷ **Mme MULLER**
 🏠 1 Allée des Daphnées
 ☎ 06 59 48 02 42
- ▷ **Mme ORNELAS**
 🏠 1A Route d'Anserville
 ☎ 06 31 68 64 41
- ▷ **Mme SAPIIS**
 🏠 1 Chemin des Marais
 ☎ 03 44 08 06 32
 ☎ 06 17 82 52 49
- ▷ **Mme TERROY**
 🏠 4 Allée des Daphnées Clos des Fouaches
 ☎ 06 61 28 95 48
- ▷ **Mme THIEFINE**
 🏠 11 Résidence Balavoine
 ☎ 03 44 08 33 43
 ☎ 06 66 75 18 14
- ▷ **Mme ZWARYSZCZUK**
 🏠 25 Rue du Noyer
 ☎ 06 81 96 49 93

Fosseuse

- ▷ **Mme DA SILVA LAGE**
 🏠 27 Rue Vert Galant
 ☎ 09 53 39 21 16
 ☎ 06 68 83 34 16
- ▷ **Mme DE OLIVEIRA MARINHO**
 🏠 13 Rue Blanc Fossé
 ☎ 03 44 22 62 65
 ☎ 06 58 56 10 73
- ▷ **Mme ROUSSEL**
 🏠 26 Rue Chantepie
 ☎ 03 44 08 51 54
 ☎ 09 52 16 60 26
- ▷ **Mme STAVROU**
 🏠 7 Les Hauts de Fosseuse
 ☎ 06 29 80 41 31
 ☎ 09 82 57 82 63

Anserville

- ▷ **Mme BOISBUNON-MIOT**
 🏠 20 Rue du Chauffour
 ☎ 06 60 21 85 94
- ▷ **Mme DUBOIS**
 🏠 18A La Landrelle
 ☎ 06 32 96 23 45

Circuit vélo Vexin

Notre commune est traversée par un parcours cyclotouristique. Cet itinéraire est le fruit du travail conjoint entre l'Office de tourisme des Sablons, la Communauté de Communes Vexin-Thelle, le Parc naturel régional du Vexin français et les Offices de tourisme de Gisors, et de Cergy-Pontoise-Porte du Vexin.

Le parcours proposé couvre une distance de 162 km pour un dénivelé cumulé de 1075 m.

Il se décompose en 6 étapes, Bornel se trouve sur l'étape 5 Méru - Auvers sur Oise (30 km) Itinéraire sur la commune de Bornel :

♦ **Fosseuse** : rue du vert Galant

♦ **Bornel** : rue Louis Denoual - rue Lamartine - rue Pasteur - rue du Menillet - route de Frouville

Nous vous invitons à découvrir cet itinéraire en téléchargeant le topo guide sur le site :

🌐 www.tourisme-vexin-nacre.fr

City Stade Fosseuse



Aire de jeux Jean ROZALSKI à Bornel

GYMNASÉ JEAN CRESSEVEUR

🏠 Rue du 8 Mai 1945 - 60540 BORNEL



Office du Tourisme du Vexin en Pays de Thelle

🏠 51 Rue Roger Salengro - 60110 MERU

☎ 03 44 84 40 86

🌐 www.tourisme-vexin-nacre.fr

Musée de la Nacre et de la Tableterie

🏠 51 Rue Roger Salengro - 60110 MERU

☎ 03 44 22 61 74

✉ contact@musee-nacre.fr

🌐 www.musee-nacre.fr

Chemins randonnées Fosseuse

SUR LES PAS DE LA BELLE FOSSEUSE

7,5 km facile balisé

Ce sentier vous propose une balade à travers les champs, à la découverte du paysage picard. Vous partirez du château de la Belle Fosseuse, maîtresse du futur Henri IV et cheminerez dans le village d'Anserville.

Renseignements et carte :

🌐 <https://tourisme-sablons-nacre.fr/>



Aquoise - Piscine des Sablons

🏠 2 Rue Condorcet - 60110 MERU

☎ 03 44 06 02 60

🌐 www.cc-sablons.fr

Le Saut du Loup



A 50 minutes de Paris, des étangs de pêches à la truite dans l'Oise, dans un cadre agréable et verdoyant.

Venez profiter des joies de la pêche à la truite et de la détente, oubliez vos petits soucis.

Entouré de verdure entretenue, vous pouvez à loisir pique-niquer tout en vous consacrant à la surveillance de votre ligne.

Pêche à la mouche autorisée.

N'hésitez pas à les consulter pour tout renseignement

ETANGS DU SAUT DU LOUP

🏠 Rue Louis Denoual - 60540 BORNEL

☎ / 📠 03 44 08 46 71

✉ sautduloup@wanadoo.fr

🌐 www.sautduloup.fr/sdl/index/home

Poney Club

Les Ecuries de La Poterie sont situées dans l'Oise dans une ancienne ferme du 18^{ème} siècle.

N'hésitez pas à les contacter si vous désirez avoir des informations plus complètes.

MR & MME LHOTE

🏠 3 Rue Montagny la Poterie - 60540 BORNEL

☎ 03 44 08 58 36 ou 06 82 26 34 87

📧 poneyclubagnesdidier@free.fr

Parcours santé



Aménagé en 2019, le Parc Maurice et Françoise De Koninck dispose de 9 agrès et d'un Street workout.

On peut aussi durant une balade se reposer sur un banc à écouter le bruit de l'eau apaisante.

PARC FRANÇOISE ET MAURICE DE KONINCK
🏠 60540 Bornel

Voie douce



La Rue de Courcelles est fermée aux véhicules à moteur tous les ans durant les mois de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre afin de permettre aux promeneurs de profiter de jolies promenades en famille.

Sente piétonne Bornel-Fosseuse

Sente piétonne pour sécuriser le cheminement de Bornel vers Fosseuse.

Fréquemment utilisée aussi par les vélos.



URGENCES & SANTÉ

LES NUMÉROS D'URGENCE

**QUELS NUMÉROS
POUR QUELLES SITUATIONS D'URGENCE ?**

SAMU	POLICE SECOURS	SAPEURS POMPIERS	URGENCE EUROPÉEN	URGENCE SMS
15	17	18	112	114
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	- Urgence médicale - Infraction - Péril	Personnes sourdes et malentendan- dantes

les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24. Toutefois, trop d'abus ou d'appels mal orientés surchargent encore inutilement les lignes téléphoniques.

PHARMACIE DE GARDE

Contactez la gendarmerie de Méru
☎ 03 44 52 39 17

AUTRES NUMÉROS

Pharmacies de garde

☎ 3237*
ou sur le site www.3237.fr

Après 21h, se présenter au commissariat central qui contactera la pharmacie.

SOS Médecins Beauvais

☎ 03 44 66 44 66

Centre Anti-Poison (Paris)

☎ 01 40 05 48 48

Allo enfance maltraitée et adultes en difficulté

☎ 119

Enfants disparus

☎ 116 000

Harcèlement

☎ 3020

Accueil sans domicile fixe

☎ 115

Drogues, alcool, tabac info service

☎ 113

Sida Info Service

☎ 0 800 840 800 (N° Vert)

Écoute Cancer

☎ 0 810 810 821

Écoute Alcool

☎ 0 811 91 30 30

Alcooliques anonymes

☎ 03 44 53 68 68

Écoute Cannabis

☎ 0 811 91 20 20

Écoute suicide

☎ 01 45 39 40 00

Planning familial

☎ 06 09 10 61 09

Dépannage EDF

☎ 0 810 333 080

Dépannage GDF

☎ 0 810 433 080



LA SANTÉ

Médecin généraliste

Docteur François SELLIER

🏠 52 C Rue Pasteur
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 46 30

Pédiatre

Salime GOULAMHOUSSEM

🏠 105 Rue des Martyrs de la Résistance
60110 MÉRU
☎ 03 44 08 31 33

Borne de téléconsultation

À la disposition du public à :

La pharmacie de Bornel

🏠 48 Rue Pasteur
60540 BORNEL

L'équipe de la pharmacie est présente pour guider les personnes qui utilisent ce nouveau dispositif.

En Mairie de Bornel

Infirmières libérales

Isabelle REVILLON

Aurélie LAFITTE

Cabinet d'infirmières
🏠 12 Au Bord de l'Esches
60540 BORNEL
☎ 03 44 02 48 93

Dentistes

Céline REBOH-BIJAOU

🏠 Julien BIJAOU
🏠 Haya HAGEGE
🏠 David TOLEDANO
Cabinet

🏠 75 A Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 51 27

Masseurs Kinésithérapeutes

Micheline LAPORAL

🏠 2/4 Rue Jeanne d'Arc
60540 BORNEL
☎ 01 82 83 91 12

Vincent NANCY

🏠 46 Rue Pasteur
60540 BORNEL
☎ 07 63 99 51 84

Ostéopathe

Célia-Rose BRANCHE

🏠 Rue Jeanne d'Arc
60540 BORNEL
☎ 07 67 19 10 59

Oto-rhino-laryngologiste

Martine LERAT-CARON

🏠 18 Avenue Victor Hugo
60110 MÉRU
☎ 03 44 52 21 84

Ophtalmologues

Frédéric BACHOUR

🏠 1 Bis Rue Gambetta
60110 MÉRU
☎ 03 44 22 31 38

Jean-Paul LEVEEUR

🏠 110 Rue des Martyrs de la Résistance
60110 MÉRU
☎ 03 44 22 34 34

Orthophoniste

Roxane NANCY

🏠 46 Rue Pasteur
60540 BORNEL
☎ 06 68 50 78 33
✉ roxanenancy@gmail.com

Pédicure - Podologue

Fabienne DEGIOANNI

🏠 17 Rue Pasteur
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 58 01
☎ 06 60 10 47 69

Sage-femme

Marie-Cécile JOUAN

🏠 119 Place de l'Hôtel de ville
60230 CHAMBLY
☎ 01 30 28 55 56
☎ 06 80 03 15 94
✉ Mcjouan.sagefemme@gmail.com

Les opérateurs de téléphonie sont tenus d'acheminer gratuitement ces appels d'urgence et de les géo localiser lorsque cela s'avère possible

PHARMACIE DE BORNEL



- Préparation de piluliers Système Medipac sécurisé
- Livraison à domicile gratuit à partir de 50€
- Entretiens individuels et bilans pharmaceutiques asthme, cancer, anticoagulant, ALD



Orthopédie sur mesure

- Semelles orthopédiques
- Ceinture médicale sur mesure - Corset
- Possibilité à domicile ou à la pharmacie
- Prise de RDV sur DOCTOLIB avec Stéphanie LEGENDRE ou à la pharmacie avec nos 3 pharmaciens diplômés



Medadom

- Borne de téléconsultation à la pharmacie avec outils diagnostics connectés sans rendez-vous



Matériel médical

- Perfusion, Oxygène, Nutrition
- Achat ou Location



Dépendance, accident de la vie, hospitalisation : la pharmacie vous accompagne avec un service 24H/24 selon vos besoins.

Contactez-nous au **03 44 08 50 33**
ou par mail : ordonnance@pharmaciedebornel.fr
48 rue Pasteur à BORNEL

COACH STEPHY

NOUVEAU CABINET

Stéphanie BONNIOT DIETETICIENNE - NUTRITIONNISTE

Programmes personnalisés avec un travail sur la diététique, l'activité physique et le comportemental

PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR DOCTOLIB

25 Grande Rue | Maison de Santé Pluridisciplinaire
60540 Puiseaux le Hauberger | 120 rue R. Joly - 60230 Chambly
Tél. 06 09 76 40 61
stephy@coachstephy.com - www.coachstephy.com

Modul'eau

Création et entretien d'espaces verts

Souply Leroyer Aston
Paysagiste

236 rue de crevecoeur - Laboissiere en Thelle
44 rue de méru - 60730 Sainte Geneviève

06 48 15 69 78
06 07 57 10 70

moduleauartisanspacesverts@gmail.com
SIRET : 335220430 R.C.S. Beauvais Code NAF 8130Z

Structure service à la personne

- **A DOM'**
9 Rue Carnot
60540 BORNEL
03 44 89 33 68
Adom.oise.60@gmail.com

Pharmacie

- **PHARMACIE DE BORNEL**
48 Rue Pasteur
60540 BORNEL
03 44 08 50 33
www.pharmaciedebornel.fr

Laboratoires

- **BIOMAG**
23 Place Charles de Gaulle
60230 CHAMBLY
01 30 28 80 07

- **IMITOX-LBM**
Parking du centre commercial
E. Leclerc
Rue François Truffaut
60230 CHAMBLY
01 39 99 86 84
- **Poirier PEYSSIES**
2 Rue Charles Boudeville
60110 MERU
03 44 52 02 62

Hôpitaux - Cliniques

- **HOPITAL**
25 Rue Edmond Turcq
95260 BEAUMONT SUR OISE
01 39 37 15 20
- **CLINIQUE CONTI**
3 Chemin des Trois Sources
95290 L'ISLE ADAM
08 26 96 89 68

Taxis - Transports Médicaux

- **AÉRO OISE TAXI**
06 75 03 06 66
- **CHANTAXI**
06 23 51 59 14
- **GUEDES VTC**
09 53 50 12 81
- **HORIZON TAXI**
06 51 86 29 96
- **PROMESSE TAXI**
06 22 34 62 53
- **SAS CAPELLOIS**
06 84 53 12 97
06 24 61 58 12
- **TAXI BORNEL ANAR GEORGES**
06 09 31 20 15

Ambulances

- **AMBULANCES CARLIER**
03 44 08 73 31

DÉFIBRILLATEURS CARDIAQUES

Depuis 2007, tous les bâtiments communaux, les mairies et le collège de Bornel ont été équipés de défibrillateurs.

11 DÉFIBRILLATEURS INSTALLÉS SUR LA COMMUNE :

- **BORNEL :**
 - Devant la Mairie
 - Salle Olivier Métra
 - Salle Jean Cresseveur
 - Collège Françoise Sagan
 - Gymnase Mauresmo
 - École Primaire
 - École Maternelle
 - Stade
 - Boulodrome
- **ANSERVILLE :**
 - Devant la Mairie
- **FO SSEUSE :**
 - Devant la salle polyvalente
 - Vestiaire stade de Fosseuse





MJ MOTORS
 RÉPARATION TOUTES MARQUES AUTOMOBILES
 MÉCANIQUE ENTRETIEN
 PNEUMATIQUES - ÉCHAPPEMENTS
 DIAGNOSTICS

2 RUE LOUIS DENOUAL 60540 BORNEL
 ☎ 06 51 29 42 99 / 06 81 10 13 69
 09 82 27 69 68
 ✉ MJ.MOTORS@OUTLOOK.COM
 f MOTORS MJ

GA. Négoce 95
 Achat Vente
 tous véhicules
 Transfert toutes distances



Port. 06 07 33 88 07
 Tél. 03 44 45 76 04
 10, rue Jean-Baptiste Néron - 60540 BORNEL
 ga.negoce95@wanadoo.fr - www.ga-negoce95.com
 Habilitation Préfecture pour changement de carte grise (depuis 2009)



CHAMPAGNE
 FRANCK
ELLNER



CHAMPAGNE FRANCK ELLNER
 SARL Les linettes - Bureaux, cellier et pressoir :
 19, rue du Pré Bréda - ZI - 51530 Mardeuil
 Tél. 03 26 55 99 15 - E-mail : les-linettes@wanadoo.fr
 L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

SOS APPATS
 Distribution

Zone d'Activités d'Outreville 60540 Bornel Tél : 09 81 18 49 89
 Magasin d'articles de pêche, étang, rivière, mer, coup,
 truite, carpe, carnassiers... Vente d'esches vivantes
 pour tous types de pêche
 Vente de permis de pêche



Ouverture :
 du mardi au vendredi de
 9h à 12h et de 14h à 19h
 le samedi de 8h à 12h
 et de 14h à 17h

RENSEIGNEMENTS UTILES

Les services administratifs

LA POSTE

☛ Place de la Mairie
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 03 60 63

PAROISSE SAINT LOUIS EN THELLE

Pour toute demande, vous pouvez envoyer
 un courriel à l'adresse :
 ✉ paroisse.saint.louis.thelle@gmail.com
 ou vous renseigner auprès de l'accueil
 paroissial au 87 Avenue de Verdun à
 CHAMBLY
 ☎ 09 54 98 31 60

CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE DE L'OISE

☛ CPAM - 1 Rue de Savoie
 60000 BEAUVAIS
 ☎ 01 84 90 36 46

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'OISE

☛ CAF - 2 Rue Jules Ferry
 60012 BEAUVAIS
 ☎ 32 30 (prix d'un appel local)

DDTEFP

Direction Départementale du Travail,
 de l'Emploi et de la Formation
 Professionnelle de l'Oise
 ☛ 101 Avenue Jean Mermoz - BP 10459
 60004 BEAUVAIS CEDEX
 ☎ 03 44 06 26 26

PÔLE EMPLOI

☛ 6 Rue du 8 Mai 1945
 60110 MÉRU
 ☎ 09 72 72 39 49

MISSION LOCALE

Maison de l'emploi et de la formation
 du Sud-Ouest de l'Oise
 ☛ 13 Rue Charles Boudeville
 60110 MÉRU
 ☎ 03 44 52 35 80

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

☛ 20 Bd Saint-Jean
 60000 BEAUVAIS
 ☎ 03 44 79 60 70

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

☛ Rue du Dr Grailion
 60110 MÉRU
 ☎ 03 44 52 33 90

TGI BEAUVAIS

Palais de justice
 ☛ 20 Bd Saint-Jean
 60000 BEAUVAIS
 ☎ 03 44 79 60 60

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SABLONS

☛ 2 Rue de Méru
 60175 VILLENEUVE LES SABLONS
 ☎ 03 44 22 01 60
 ✉ contact@cc-sablons.fr
 🌐 www.cc-sablons.fr

SMDO

☛ Parc Tertiaire et Scientifique
 CS 30316
 60203 COMPIÈGNE
 ☎ 03 44 09 67 11
 ☎ 03 44 38 23 61
 ✉ contact@smdoise.fr

HÔTEL DES FINANCES DE MÉRU

☛ 17 Rue Anatole France
 60110 MÉRU
 ☎ 03 44 22 88 10

POLICE MUNICIPALE DE BORNEL

☛ Place de l'Église
 60540 BORNEL
 ☎ 03 44 08 65 31

GENDARMERIE NATIONALE DE MÉRU

☛ 35 Rue Aristide Briand
 60110 MÉRU
 ☎ 03 44 52 39 17

GENDARMERIE NATIONALE DE SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS

☛ Rue de l'Europe
 60149 SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS
 ☎ 03 44 08 00 17

PRÉFECTURE DE L'OISE

☛ 1 Place de la Préfecture
 60022 BEAUVAIS CÉDEX
 ☎ 03 44 06 12 34

CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS DE FRANCE

☛ 151 Avenue du Président Hoover
 59555 LILLE CEDEX
 ☎ 03 74 27 00 00
 ☎ 0 800 026 080 (N° VERT)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

☛ 1 Rue Cambry
 BP 941
 60024 BEAUVAIS CEDEX
 ☎ 03 44 06 60 60

ENEDIS - GRDF

☛ Avenue Nelson Mandela
 60000 BEAUVAIS
 ☎ 09 72 67 50 60

SUEZ

☎ 0977 408 408

Divers

DÉPANNAGE EDF

☎ 0 810 333 080

DÉPANNAGE GDF

☎ 0 810 433 080

DERICHEBOURG

☎ 0 800 088 100

ASSOCIATIONS

◇ BAILA CONMIGO FITNESS DANSES ET BIEN-ÊTRE

👤 Président : Monsieur DHONDT
🏠 7 Lotissement le Briquet
60540 BORNEL
☎ 06 63 87 45 89
✉ bailaconmigo60@gmail.com

◇ YOGA - BIEN-ÊTRE EN SOI

👤 Présidente : Madame MASCLLET
🏠 23 Avenue Victor Hugo
60110 MERU
☎ 06 28 20 28 58
✉ yogabornel@outlook.com

◇ JUDO & BABY GYM

👤 Présidente : Madame LETROADEC
🏠 6 Allée des Iris
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 52 78
☎ 03 44 08 57 82
✉ pierrePLT@aol.com

◇ MC DANSE STUDIO

👤 Président : Monsieur COUDOIN
🏠 85 rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 06 81 35 43 02
✉ marioncoudoin0@gmail.com

◇ AJF - ASSOCIATION DES JEUNES DE FOSSEUSE

👤 Présidente : Madame HEUDRON
🏠 Mairie de Fosseuse
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 44 18
✉ ajfosseuse@gmail.com

◇ GO WEST DANCERS - COUNTRY

👤 Présidente : Madame BRIARD
☎ 07 81 12 74 09
✉ gowestdancers@gmail.com

◇ UNION BOULISTE

👤 Président : Monsieur LEMAITRE
🏠 Rue du Bonheur
60540 BORNEL
☎ 06 21 67 20 80
✉ unionboulisdebornel@outlook.fr

◇ CHASSE

👤 Présidente : Madame LEMAITRE
🏠 22 Rue du Bonheur
60540 BORNEL
✉ catherine.lemaitre@orange.fr

◇ PECHE - LA TRUITE BORNELLOISE

👤 Président : Monsieur JOPEK
🏠 69 Rue Florentin Gauderoy
60230 CHAMBLY
☎ 01 34 70 58 78
☎ 06 10 80 59 99
✉ jean.jopek@sfr.fr

◇ LES RENARDS DE BORNEL TIR A L'ARC

👤 Président : Monsieur FASBETER
🏠 19 Rue André Messager
95340 PERSAN
☎ 06 28 21 58 20
✉ lesrenardsdebornel60@gmail.com

◇ BOXE

👤 Président : Monsieur LEMOINE
🏠 10 Allée des Roses
60540 BORNEL
☎ 06 12 65 54 71

◇ AIKITAï ZEN DE BORNEL - AïKIDO

👤 Président : Monsieur LIM
🏠 11 Rue J-F pilatre de Rozier
60230 CHAMBLY
☎ 06 52 09 82 29
✉ lim_laurent60@hotmail.fr

◇ KARATÉ DE BORNEL

👤 Président : Monsieur GOTHON
🏠 27 Rue Basse
60149 SAINT CRÉPIN IBOUVILLERS
☎ 06 01 40 81 50
✉ karatedessablons@outlook.fr

◇ BADMINTON

👤 Président : M. CHARLERY
☎ 06 07 40 68 21
👤 Monsieur FORGERON
☎ 06 74 93 80 52
✉ badbornel@gmail.com

◇ TENNIS

👤 Président : Monsieur FOVIAU
🏠 15 Avenue des Fouaches
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 52 96
☎ 06 62 47 52 96
✉ pierre.foviou@neuf.fr

◇ ALERTE SPORTIVE BORNEL - FOOTBALL

👤 Président : Monsieur LOTHER
🏠 Mairie de Bornel
Rue de l'Eglise
60540 BORNEL
✉ As.bornel1904@gmail.com

◇ FOOTBALL CLUB FOSSEUSE

👤 Président : Monsieur RODRIGUES
🏠 Mairie de Fosseuse
60540 BORNEL
☎ 06 63 12 43 72

◇ ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE DE L'OISE

👤 Présidente : Madame ROZALSKI
🏠 9 Allée des Capucines
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 55 87
✉ tabledecennalesoise@live.fr

◇ LAB - LOISIRS ANIMATIONS BORNEL

👤 Présidente : Madame ORGER
🏠 11 Rue Augustin Vermand
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 38 50

◇ CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT

👤 Présidente : Madame SZYPOWSKI
🏠 10 Rue Jeanne d'Arc
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 50 01

◇ ORDÉLIE JEUX DE SOCIÉTÉ

👤 Président : Monsieur MONROSE
🏠 8 Rue Jean Mermoz
60540 BORNEL
☎ 06 28 05 80 45
✉ ordelie.association@gmail.com

◇ CLUB DU VERT GALANT

👤 Présidente : Madame LEMAITRE
🏠 Mairie de Fosseuse
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 51 77
☎ 06 82 75 37 63

◇ ORCA - CLUB DE CIBISTE

👤 Présidente : Madame LEGRAND
🏠 16 Boulevard de Belle-Eglise
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 58 23

◇ BOUQUIN'ÂGE

👤 Présidente : Madame BOISBUNON-
MIOT
🏠 20 rue du Chauffour Anserville
60540 BORNEL
☎ 06 60 21 85 94

◇ LES CHEMINS POUR LA MÉMOIRE

👤 Présidente : Madame LECOMTE CIVEL
🏠 22 Rue Costes et Bellonte
60540 BORNEL
☎ 06 12 17 63 66
✉ cheminmemoire60@gmail.com

◇ UMRAC - ANCIENS COMBATTANTS

👤 Président : Monsieur BLANCHARD
🏠 4 Route de Saint Lubin
60540 BORNEL
☎ 06 17 86 14 85

◇ ASSOCIATION DES PARENTS ANSERVILLE-FOSSEUSE

🏠 27 Rue du Vert Galant Fosseuse
60540 BORNEL
☎ 06 68 02 04 60
✉ assopaf@yahoo.com

◇ AMICALE DU COLLÈGE

✉ amicalecollegebornel@gmail.com

◇ LES CONTES DE LA TÊTE A CANNE THÉÂTRE

👤 Président : Monsieur GEBEL
🏠 3 Rue d'Hanvoile ANSERVILLE
60540 BORNEL
☎ 03 44 02 51 82
✉ alain.lateteacanne@gmail.com

◇ LES BORNIOIS - THÉÂTRE

👤 Président : Monsieur CRABBE
🏠 4 Rue de Fayel
60730 CAUVIGNY
☎ 06 08 83 66 18
🌐 www.lesborniois.com

◇ LE RÉVEIL DE BORNEL - MUSIQUE

👤 Président : Monsieur BOITEAU
🏠 Mairie de Bornel
Rue de l'Eglise
60540 BORNEL
✉ ecoledemusique@hotmail.fr



Entreprise B. COLAS

de la Cime à la Racine

Un pionnier du
dessouchage

A votre service depuis
31 ans dans votre région

03 44 08 46 62

- Elagage, abattage d'arbres dangereux
- Toutes hauteurs par démontage avec rétention
- Évacuation des branches
- Rabotage de souches

29, rue Alphen 60540 BORNEL
devis gratuit - Assuré AXA



KSR
BATIMENT
TOUT CORPS D'ÉTAT

06 50 68 49 03

ksrbat@yahoo.com
11 clos de l'Orangerie
60540 Fosseuse
KSR Bâtiment

DG PAYSAGE

ENTRETIEN
ET CRÉATION
D'ESPACES VERTS

DEVAMBEZ GANTIER PAYSAGE

32, Grande rue - 60790 LA DRENNE
06 28 05 02 52 - 03 44 45 61 77
gantierpaysage@yahoo.fr



ATE Plomberie
Chauffage
Rénovation

Dépannage - Entretien de chaudière
Ramonage Bois/Gaz/Fioul
Traitement des eaux
Rénovation intérieure

ate.plomberie@gmail.com
60540 Bornel

06 10 32 05 23

COMMERÇANTS ET ARTISANS

LA POSTE

📍 Rue Carnot
60540 BORNEL
☎ 03 44 03 60 63

CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

Agence de Bornel
📍 83 Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 28 60
🌐 www.credit-agricole.fr

**BAR - TABAC
PRESSE - SNACK**

CAFÉ - TABAC «LA CIVETTE»

📍 6 Rue du 11 Novembre
60540 BORNEL
☎ 03 44 45 99 96

CAFÉ - TABAC «LE TROU NORMAND»

📍 33 Rue du Vert Galant
60540 BORNEL
☎ 03 44 22 15 24

**COMMERÇANTS
ET ARTISANS**

SALON DE COIFFURE DAVID VINCENT

📍 3 A Rue Carnot
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 59 66

SALON DE COIFFURE NUANCES

📍 2 Rue Norbert Deschaintres
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 56 66

CLAIRE TOILETTAGE

Toiletage pour chiens
📍 6 Rue de la Mare Hameau de Courcelles
60540 BORNEL
☎ 06 14 57 20 41
📱 Claire toiletteage

TOILETTEUSE «A L'EAU TOUTOU»

Toiletage itinérant
☎ 06 52 57 00 09
📱 A l'eau toutou

BOUCHERIE J.P.

📍 6 Rue Carnot
60540 BORNEL
☎ 03 44 07 55 89

BOULANGERIE - PÂTISSERIE GN

📍 5 Rue Carnot
60540 BORNEL
☎ 03 60 17 30 42

ÉPICERIE SITIS

📍 55 Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 52 52

CARREFOUR CONTACT

📍 Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 44 45 71 07

MANU AUTO-ÉCOLE

📍 18 Rue Gambetta
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 46 23

SARL LES SERRES DE COURCELLES

📍 Rue de Montagny la Poterie
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 59 04

LA LAVERIE DE BORNEL

📍 10 H Rue Louis Denoual
60540 BORNEL

STATION DE LAVAGE POUR VOITURES

📍 Rue Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 44 47 87 35

LES JARDINS DE FOSSEUSE

Distributeur de produits frais
📍 Face au 63 Rue du Vert Galant
à Fosseuse
60540 BORNEL
☎ 06 88 31 89 00
📱 @lesjardinsdefosseuse



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

NORISKO PERSAN

7 route de Clermont - 95340 PERSAN

DU LUNDI AU SAMEDI
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Tél. 01 39 37 03 74



" L'énergie est notre avenir, économisons-la ! "

AGENCE COMMERCIALE PICARDIE

59 avenue d'Italie - CS 70338
80003 AMIENS

03 22 82 83 00 www.dalkia.fr



GMAB

Assistance et Conseil aux Entreprises

Spécialiste
DUERP



**VOTRE ACCOMPAGNEMENT LEGISOCIAL
SANTÉ / SECURITE AU TRAVAIL**

Le Document Unique des risques Professionnels est une obligation légale dès le premier salarié embauché! Besoin d'aide, d'informations, d'informations, de conseils... Contactez-moi!

Gaëlle BOURGEOIS - Responsable en accompagnement d'entreprise
Secteur : Haut de France / Val d'Oise

Antenne : BORNEL 60540 - Za d'Outreville

Mail : gaelle@chronodesk.fr
Contact : 07 82 75 91 46

**MARC
DAIX** Menuiserie
Menuiserie
Bois, alu, PVC
Vitrerie
Serrurerie



Bornel Portable : 06.13.55.67.46 Presles
60 menuiserie daix 95@gmail.com 95

FRAISES DES VALLÉES

Distributeur automatique en direct
du producteur

📍 Saut du Loup
Face au 143 Rue du Vert Galant
60540 BORNEL
☎ 06 08 60 44 60
📱 @fraisedesvallees

LA CUEILLETTE D'ANSERVILLE

📍 Rue de Dieudonné
60540 PUISEUX-LE-HAUBERGER
☎ 06 58 27 67 09
📱 @cueillettedanserville

SOS APPATS

📍 13 Rue Jean Baptiste Néron
ZA d'Outreville
60540 BORNEL
☎ 09 81 18 49 89
📱 www.facebook.com/sos.appats.9

ACI IMMOBILIER BORNEL

📍 3 Rue Carnot
60540 BORNEL
☎ 03 44 10 03 03
📱 aci-immo.com

VANILLE MADA

📍 Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 07 63 63 38 95
📱 www.vanillemada.com

GARAGES

GARAGE RENAULT BORNEL

📍 15 Rue Jean Baptiste Néron
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 52 57

MJ MOTORS

📍 2 Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 09 82 27 69 68
☎ 06 51 29 42 99

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Vous êtes à la recherche d'une chambre
d'hôtes, d'un gîte, d'un hôtel ?
Ils sont tous référencés dans le guide
touristique des Sablons disponible
gratuitement à l'Office de Tourisme et sur
le site internet :
📱 www.tourisme-sablons-nacre.fr

Gîte

LA FERME DU ROY

📍 4 Grande Rue
60540 ANSERVILLE
☎ 03 44 08 43 76
☎ 06 35 29 59 66
📱 contact@fermeduroy.com
📱 <https://www.facebook.com/fermeduroy>

Chambres d'hôtes

LE MANOIR DU MÉNILLET

📍 4 Route de Frouville
60540 BORNEL
☎ 03 44 45 46 68
☎ 06 75 62 32 63
📱 manoirdumenillet@orange.fr
📱 www.lemanoirdumenillet.com

CHÂTEAU DE FOSSEUSE

📍 104 Rue du Vert Galant
60540 FOSSEUSE
☎ 03 44 08 47 66
📱 chateau.fosseuse@orange.fr
📱 www.chateau-de-fosseuse.com

RESTAURANTS

PIZZERIA DE BORNEL

📍 10 G Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 44 03 69 58
📱 Pizz De Bornel

RESTAURANT «LES JARDINS DE L'UZINE»

📍 2 Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 75 41 14 13
📱 Les Jardins de l'Uzine

AUX TROIS FLEURS

📍 1 Rue de Fosseuse - ANSERVILLE
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 43 70
📱 www.aux3fleurs.fr

«FAMILY AU BON ACCUEIL»

📍 16 Rue Gambetta
60540 BORNEL
☎ 03 64 19 65 59
📱 www.facebook.com/Au-bon-accueil-Restaurant-Franco-Portuguais

RESTAURANT DU SAUT DU LOUP

📍 Rue Louis Denoual
60540 BORNEL
☎ 03 44 08 46 71
📱 www.sautduloup.fr
📱 contact@sautduloup.fr
📱 Les étangs du saut du loup

RESTAURATION RAPIDE

DISTRIBUTEUR PIZZA YOLLO

Distributeur de Pizzas 24/24
📍 Rue du 8 Mai 1945
60540 BORNEL
📱 www.pizzayollo.fr/distributeur.html

PIZZA DÉLICE

Pizzeria
📍 54 Rue Pasteur
60540 BORNEL
☎ 03 44 02 21 50





LAJOIE DECORS
 AGENCE DE DÉCORATION & D'ARCHITECTURE INTÉRIEURE



ÉCOLE BOULLE
 ☎ 03 75 15 03 30
 6 rue du Vert Bois • 60540 ANSERVILLE-BORNEL
 contact@lajoiedecors.fr • WWW.LAJOIEDECORS.FR

Sas Dubois Auto Pièces
 Vente de pièces neuves détachées automobiles
 Toutes pièces, toutes marques, outillage, produits
 d'entretien, plaque d'immatriculation, huiles,
 quincaillerie...

03 44 22 18 73
 21 rue des Hortensias
 60110 Amblainville



dubois-autopieces@orange.fr

MCT MENUISERIE
MARCHAND Thomas
 20 rue Chantepie
 60540 FOSSEUSE
06 20 58 13 07
 mctmenuiserie@gmail.com



Conception / Réalisation / Régie

GRUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

Siège social :
 LE GIULIA - 825, rue Ampère - CS10511
 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex3

Agence régionale :
 Centre d'Affaires Rosny II
 112, av. du Général de Gaulle
 93118 Rosny-sous-Bols cedex
 Tél. 01 48 48 70 70 - Fax 01 48 50 90 51



Reproduction interdite - Modèle déposé - Dépôt légal 1^{er} trimestre 2022

www.emf-editions.fr • contact@emf-editions.fr

COMMUNICATION - INFORMATION

Les moyens de communications et d'informations

Ils sont au nombre de sept :

COMMUNE DE BORNEL

La commune publie 4 bulletins municipaux dans l'année (Mars, Juin, Septembre, Décembre) Un exemplaire de celui-ci est distribué dans tous les foyers.

LA GAZETTE DES FESTIVITÉS

Publiée au gré des manifestations à venir, un exemplaire est distribué dans tous les foyers.

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

🌐 www.bornel.fr

Le site est organisé en différentes rubriques, simples et bien identifiées, afin de faciliter la navigation et la recherche d'informations (histoire de la ville, démarches administratives, comptes rendus des conseils municipaux, galerie photos...).

LA PAGE FACEBOOK

📘 Ville de Bornel

LE PANNEAU ÉLECTRONIQUE

Situé sur la place du marché, au niveau de la salle Jean Cresseveur, à Anserville et à Fosseuse.

LA WIFI CIGALE

Située en Mairie de Bornel.

LE GUIDE

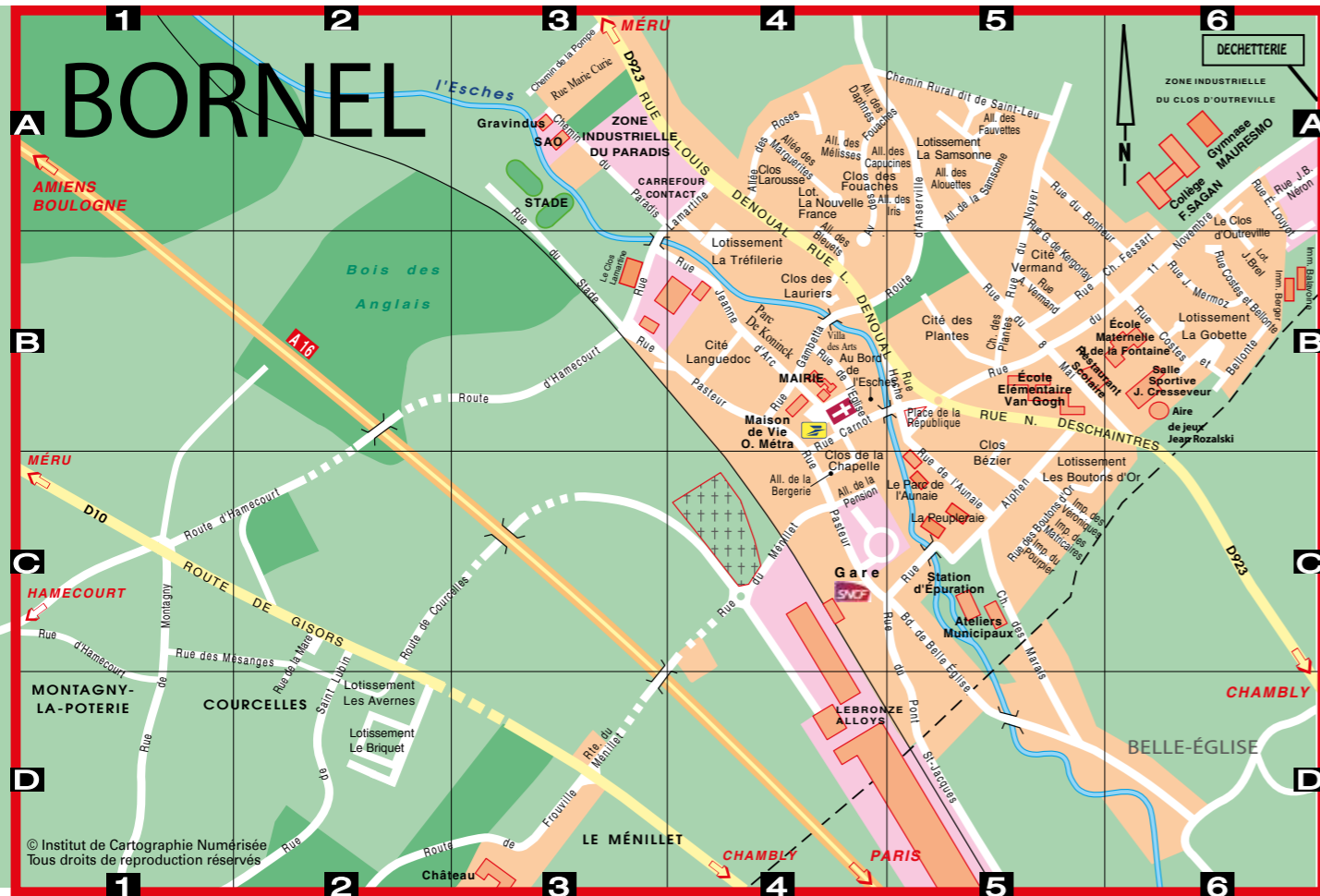


Les réunions de quartiers

Ces réunions entre l'équipe municipale et les administrés se déroulent une fois par an généralement en avril. Elles sont l'occasion d'échanger des idées, des informations sur les projets à venir.

C'est aussi l'occasion de prendre connaissance des difficultés que peuvent rencontrer les habitants au quotidien mais aussi de connaître leurs attentes.





© Institut de Cartographie Numérisée
Tous droits de reproduction réservés

INDEX DES RUES

A

- A5..... Alouettes (allée des)
- C5-B5 Alphen (rue)
- B4-A5..... Anserville (route d')
- B3-B4..... Arc (rue Jeanne d')
- B5-C5 Aulnaie (rue de l')
- D2 Avernois (lotissement les)

B

- B6..... Balavoine (Immeuble)
- C5-D5 Belle-Eglise (boulevard de)
- B6..... Berger (Immeuble)
- C4 Bergerie (allée de la)
- B5-C5 Bézier (clos)
- B4..... Bleuets (allée des)
- A5-B6..... Bonheur (rue du)
- B4..... Bord de l'Esches (au)
- C5-C6 Boutons d'Or (lotissement les)
- D2 Briquet (lotissement le)
- B6..... Brel (rue Jacques)

C

- A4-A5..... Capucines (allée des)
- B4-B5..... Carnot (rue)
- C4 Chapelle (clos de la)
- C2-C3 Courcelles (route de)
- B6..... Costes et Bellonte (rue)
- A3..... Curie (rue Marie)

D

- A4..... Daphnées (allée des)
- A3-B5..... Denoual (Louis)
- B5-C6 ... Deschaintres (Norbert)

E - F

- B4..... Eglise (rue de l')
- A5..... Fauvettes (allée des)
- B5-A6..... Fessart (rue Charles)
- B4-A4... Fouaches (avenue des)
- A4-A5..... Fouaches (clos des)
- D2-D3 Frouville (route de)

G

- B4..... Gambaetta (rue)
- C1-D3 Gisors (route de)

- B6..... Gobette (lotissement la)
- A4..... Méliesses (allée des)
- C4 Ménillet (rue du)
- D3 Ménillet (route du)
- B6..... Mermoz (rue Jean)
- C1-C2 Mésanges (rue des)
- D1-C1 Montagny (rue de)

I - K

- A4-A5..... Iris (allée des)
- A5-B5 .. Kergorlay (rue Geoffroy de)

L

- B3-A4..... Lamartine (rue)
- B3..... Lamartine (le clos)
- B4..... Languedoc (cité)

M

- A4..... Larousse (clos)
- B4..... Lauriers (clos des)
- A6..... Louyot (rue Emile)
- A5-B6..... 8 Mai (rue du)
- C5-D5 Marais (chemin des)
- D2-C2 Mare (rue de la)
- A4..... Marguerites (allée des)
- C5 ... Matricaires (impasse des)

- A4..... Méliesses (allée des)
- C4 Ménillet (rue du)
- D3 Ménillet (route du)
- B6..... Mermoz (rue Jean)
- C1-C2 Mésanges (rue des)
- D1-C1 Montagny (rue de)

N

- A6..... Néron (rue J.B.)
- A4-B4..... Nouvelle France (lotissement la)
- B5-A6..... 11 Novembre (rue du)
- B5-A5..... Noyer (rue du)

O

- B6..... Outreville (le clos d')

P

- A3..... Paradis (chemin du)
- C5 Parc de l'Aulnaie (le)
- B4..... Parc De Koninck
- B3-C4 Pasteur (rue)
- C4 Pension (allée de la)
- C5 Peupleraie (la)
- B5..... Plantes (chemin des)

- B5..... Plantes (cité des)
- A3..... Pompe (chemin de la)
- C4-D5 Pont St-Jacques (rue du)
- C5 Pourpier (impasse du)

R

- B5..... République (place de la)
- A4..... Roses (allée des)

S

- A4-A5..... Saint-Leu (chemin rural de)
- D2 Saint-Lubin (route de)
- A5..... Samsonne (allée de la)
- A5... Samsonne (lotissement la)
- A3-B3..... Stade (rue du)

T

- B4..... Tréfilerie

V

- B5..... Vermand (rue Augustin)
- B5..... Vermand (cité)
- C5 ... Véroniques (impasse des)
- B4..... Villa des arts

BÂTIMENTS PUBLICS

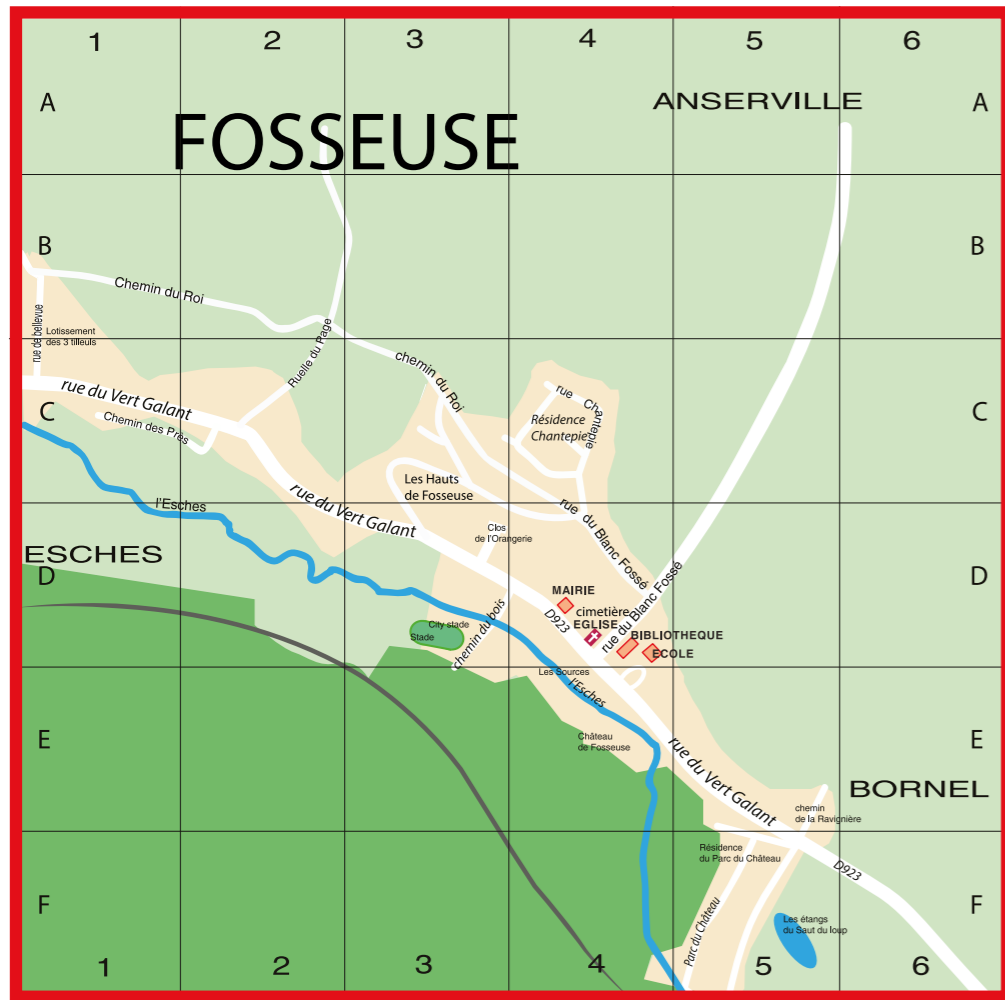
- B6... Aire de jeux Jean Rozalski
- C5 Ateliers Municipaux
- C4 Cimetière
- A6..... Collège Françoise Sagan

- A6..... Déchetterie
- B5... École Élémentaire Van Gogh
- B5-B6..... École Maternelle Jean de la Fontaine

- C4 Gare SNCF
- B4..... Mairie
- B4.. Maison de Vie Olivier Métra
- B4..... Poste

- B5-B6..... Restaurant Scolaire
- B6..... Salle Sportive Jean Cresseveur
- A6..... Gymnase Mauresmo

- A3..... Stade
- B6..... Tennis

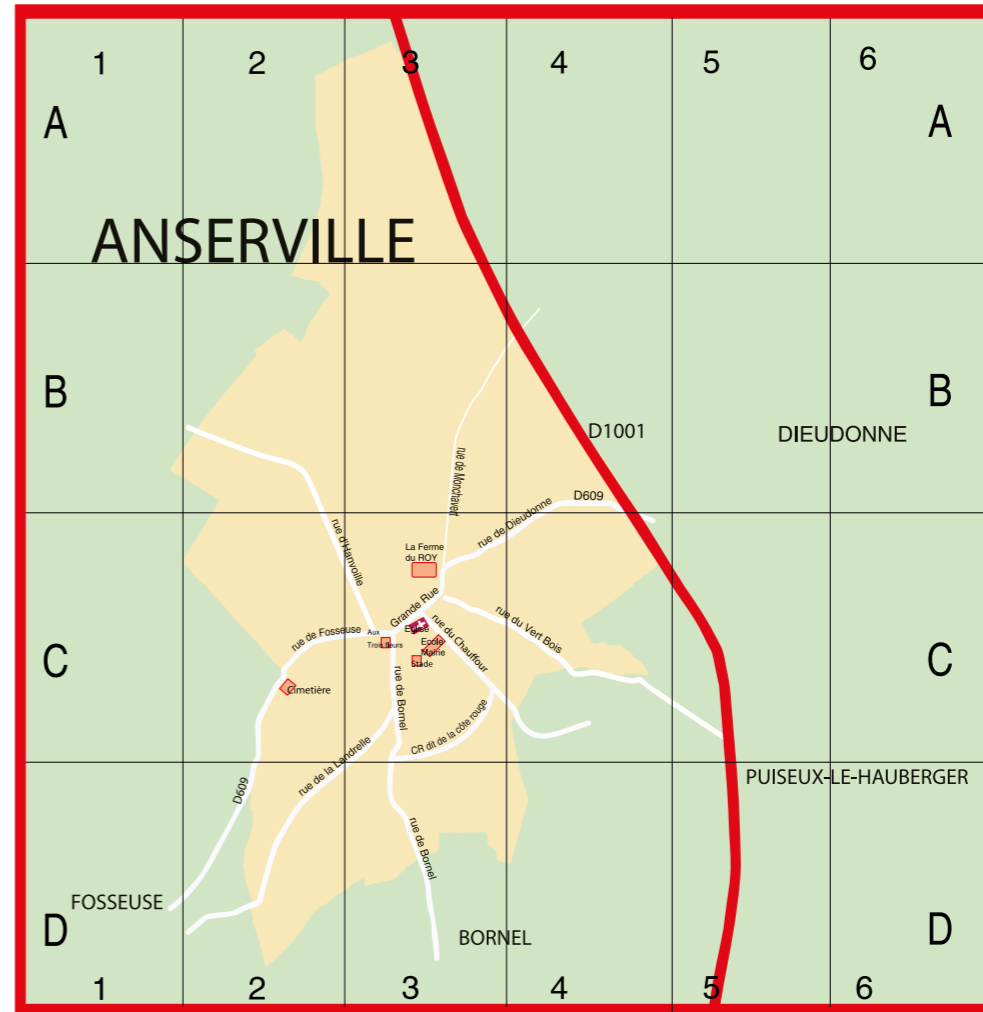


INDEX DES RUES

- B1-C1 Bellevue (rue de)
- D4 Blanc Fossé (rue du)
- D3 Bois (chemin du)
- C4 Chantepie (rue)
- F5 Château (parc du)
- D3 Clos de l'Orangerie
- C3 Hauts de Fosseuse (rue des)
- C2-B2 Page (ruelle du)
- C1-C2 Prés (chemin des)
- E5 Ravignière (chemin de la)
- B1-B2-C3 Roi (chemin du)
- B1-C1 Trois Tilleuls (rue des)
- C1-C2-D3-D4-E4-E5 .. Vert Galant (rue du)

BÂTIMENTS PUBLICS

- D4 Bibliothèque (salle des Jonquilles)
- E4 Château de Fosseuse
- D4 École (salle polyvalente)
- D4 Église cimetière
- F5 Étangs du Saut du Loup
- D4 Mairie
- D3 Stade et City Stade



INDEX DES RUES

- C3-D3 Bornel (rue de)
- C3-C4 Chauffour (rue du)
- B4-C3 Dieudonne (rue de)
- C2 Fosseuse (rue de)
- C3 Grande Rue
- B2-C2-C3 Hanvoille (rue d')
- D2-C3 Landrelle (rue de la)
- B3-C3 Montchavert (rue de)
- C3-C4 Vert Bois (rue du)

BÂTIMENTS PUBLICS

- C2 Cimetière
- C3 École
- C3 Église
- C3 Ferme du Roy
- C3 Mairie

Malgré l'attention portée à la réalisation de ce guide, il est possible que d'éventuelles erreurs ou omissions se soient produites.

Nous vous prions par avance de bien vouloir nous en excuser.

Aussi, afin de faciliter la prochaine réactualisation de ce document, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir les modifications éventuelles, vos suggestions ou vos critiques au service communication de la Mairie.



➤ **Directeur de la publication :**
Dominique TOSCANI

➤ **Responsable de la rédaction :**
Mairie de Bornel

➤ **Crédits photos :**
Mairie



🌐 www.bornel.fr
📱 Ville de Bornel



Carrefour *contact*

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi
de 8h00 à 20h00
et le dimanche
de 9h00 à 13h00

Services



TRAITEUR
Réception - Mariage



POINT RELAIS



LIVRAISON À domicile

Tél. 03 44 45 26 26
10 F rue Louis Denoual - 60540 Bornel



Le futur **PÔLE SANTÉ**
de la commune
de **BORNEL (60)** recherche
des généralistes, des spécialistes
et des paramédicaux
pour **JANVIER 2022**

**Cellule
Spécialistes
et
Commercial
à louer**

AUJOURD'HUI, sur ce projet
médecins et paramédicaux
sont déjà en place et souhaitent
compléter leur équipe.

RENSEIGNEMENTS

ÉQUIPE JD2M
Mélanie Monde - 06 83 93 21 71
Jennifer Declercq - 06 77 81 97 59
scijd2m@yahoo.com

A.M.C

1, rue Jean-Baptiste Néron - Z.A. d'Outreville - 60540 BORNEL
B.P. 40132 - 60541 MERU CEDEX
Tél. 03 44 08 45 90 - Fax 03 44 08 59 49
amc.cantrelle@wanadoo.fr

Mécanique générale de précision - Tour - Fraisage - CN - Ajustage
Mécano-Soudure - Prototype - Petites et moyennes séries

SPÉCIALISTE EN DÉCOUPE LASER, PLIAGE et SOUDURE
Travaux en tôlerie et chaudronnerie • Capacité de réalisation
d'ensembles complets de A à Z (mécanique comprise)

Avec nos 20 ans d'expérience en Découpe Laser et Mécanique de Précision, notre équipe tient à cœur de vous servir.



AAZ LASER

Rue des Grands Prés - 60230 Chambly
Tél. 01 30 28 95 00
www.aaz-laser.com